BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4027 du Mercredi 16 Décembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CRISE A CONGO TELECOM

Les travailleurs dénoncent le bradage de leurs infrastructures, le ministre des Postes s'explique

(Page 10)

PRÉSIDENTIELLE 2021

Quelque 1500 observateurs nationaux seront déployés

Les participants à l'assemblée générale (P.5)

Editorial

Vaccins

FOOTBALL NATIONAL

Un espoir de reprise

(P.14)

NONCIATURE APOSTOLIQUE

Mgr Francisco Escalante Molina a présenté l'Encyclique «Fratelli Tutti»

Le présidium

(P.8)

ANNONCES

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.
Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°009/ECG/DG/2020

POUR
LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE SONORISATION ET DE PRESENTATION DE LA SALLE DE REUNION

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements de sonorisation et de présentation neuf

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 21 Décembre 2020 à 16heures 00.

VIE POLITIQUE NATIONALE

Pour la majorité présidentielle, le consensus s'est dégagé à Madingou

Pour éclairer l'opinion nationale sur les conclusions de la concertation politique de Madingou, le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, qui est également secrétaire général du PCT, a coanimé le 10 décembre dernier à Brazzaville, avec certains responsables des partis membres de cette plateforme, une conférence de presse. Il s'est félicité de la tenue ''réussie'' de cette concertation. *«…Nous notons que le consensus s'est dégagé à l'issue de cette concertation»,* ont-ils soutenu.

Le présidium

Etaient autour de Pierre Moussa: Claude Alphonse N'Silou (RC), Jean-Marc Tchystère-Tchicaya (RDPS), Roland Bouiti Viaudo (MAR), Landry Kolélas (MCDDI), Juste Désiré Mondelé (CLUB-2002), Benjamin Bounkoulou (UR), Hellot Matson Mampouya (DRD).

Dans son mot liminaire, le président par intérim de la majorité présidentielle s'est réjoui de l'ambiance au sein de la plateforme qui, selon lui, se porte bien *«puisque les 17 partis politiques qui le composent aujourd'hui fonctionnent à merveille. Les réunions de notre plateforme qui se tiennent régulièrement en disent long et nous nous en félicitons»*.

Il a rappelé que tous les 45 partis politiques reconnus par le ministère de l'Intérieur étaient présents. *«Pour être plus concret, on peut dire que tous les groupements politiques: Majorité présidentielle, partis d'opposition dans toutes ses tendances, partis du centre, gauche et droite et société civile, étaient représentés et souvent au plus haut niveau»*.

Pour lui, de Brazzaville à Madingou, toutes les concertations ont été marquées par un listing de recommandations consensuelles. *«On peut en dénombrer environ une soixantaine, toutes tournant autour de l'organisation des élections. Ces recommandations sont régulièrement évaluées»*, a dit Pierre Moussa.

Et d'ajouter: *«Madingou n'était pas une sinécure. Le fait de nous retrouver à la veille d'une échéance majeure ne peut que soulager et rassurer le peuple qui s'attend à ce que son élite politique, ses dirigeants gèrent toutes les questions consensuelles. Afin d'être rassuré qu'il sera mis à l'abri des comportements malsains qui ont toujours perturbé la paix dans notre pays. Nous respectons le niveau et l'ampleur des débats qui reflètent la diversité de notre jeune démocratie, mais nous notons que le consensus s'est dégagé à l'issue de cette concertation»*.

Il a rappelé que la classe politique n'était pas allée à Madingou pour mettre en cause les Institutions de la République qui *«fonctionnent du reste à merveille»*, ni pour décider à la place du peuple, *«mais pour parfaire l'organisation de l'élection présidentielle, dans le délai constitutionnel. La majorité présidentielle ne doute pas de la volonté du Gouvernement à mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations de Madingou comme il en a toujours été le cas pour les concertations antérieures»*, a-t-il indiqué.

Pascal Azad DOKO

RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL (RDPS)

Réélu, Jean -Marc Thystère-Tchicaya exhorte les militants à consolider l'unité et la cohésion

Le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) a tenu son 3e congrès ordinaire du 12 au 13 décembre dernier à Brazzaville, sous le thème: «Militantes, militants et sympathisants du RDPS, dans l'impératif de consolider la démocratie dans notre pays, revitalisons notre parti dans l'unité, le travail et la discipline». Les travaux ont été placés sous la haute autorité de Jean Marc Thystère-Tchystère, président du parti qui, du reste, a été réélu à la tête de cette formation politique pour les cinq prochaines annnées. Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, était présent, ainsi que quelques leaders des partis membres de cette coalition politique.

Marc Tchystère-Tchicaya

Les congressistes ont appelé le président de la majorité présidentielle, Denis Sassou- Nguesso, à faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2021.

Ce congrès a regroupé 501 participants venus des douze départements du pays. Une mobilisation qui a permis à cette formation politique de la majorité présidentielle de faire une véritable démonstration de force, en perspective de l'élection présidentielle.

Les congressistes ont élu un comité directeur de 701 membres et mis en place un bureau politique de 61 membres, une commission nationale de contrôle et d'évaluation de 7 membres dont Jean-Aimé Tchibota Taty assure la présidence. Une coordination nationale de 9 membres, présidée par Jean Marc Tchystère-Tchicaya, a également été mise en place.

Des diplômes d'honneur, de dévouement, et de fidélité ont été aussi décernés aux cadres et militants. Les congressistes ont adopté deux motions: l'une à la candidature unique de la majorité présidentielle et ont appelé le Président Denis Sassou-Nguesso de faire acte de candidature; l'autre de félicitation de Jean Marc Tchystère-Tchicaya pour sa réélection à la tête du parti pour les cinq prochaines années.

Dans son mot d'ouverture, le président du RDPS a relevé que la présence remarquée des partis amis à ces assises, était la marque amicale et la preuve tangible de l'unité et de la solidarité existant au sein de la majorité présidentielle qui, selon lui, constitue un bloc monolithique autour de son président, qu'il a remercié pour l'intense activité déployée dans le cadre du maintien de la consolidation de la paix au Congo.

Analysant la situation internationale, le président du RDPS est revenu sur la recrudescence des conflits armés à travers le monde, notamment aux frontières de l'Azerbaïdjan et en Ethiopie. *«Celle-ci est marquée par la pandémie de COVID-19, qui fait payer à l'humanité un lourd tribut»,* a-t-il relevé.

Il a, par ailleurs, salué les efforts de la Coordination nationale de lutte contre cette pandémie, placée sous la haute autorité du Président de la République. *«Cette structure de riposte a permis au Congo d'enregistrer des résultats plus que satisfaisants, qui font que le Congo soit cité en exemple par les organismes internationaux»*, a-t-il rappelé.

A propos des élections qui se déroulent à travers le monde, le président du RDPS a formulé l'espoir que *«celles-ci servent de levier à l'enracinement de la démocratie»*.

En ce qui regarde son parti, Jean Marc Tchystère-Tchicaya a rappelé qu'au mois de mars 2021, aura lieu l'élection présidentielle au Congo. Le président du RDPS a, par conséquent, souhaité des élections apaisées dans la logique des conclusions de la concertation de Madingou 2020.

Composition de l'équipe de la coordination nationale.

Président : Jean Marc Thystère TCHICAYA
Premier vice-président : Eugène Stanislas MOUENGUELE
Deuxième vice-président : Pierre Justin MAKOSSO
Troisième vice-président : Jean Félix TCHICAYA
Quatrième vice-président : Paulette PEMBA
Secrétaire général : Julien MAKOUNDI TCHIBINDA
Secrétaire général adjoint : Bertrand Ulrich MBOUNGOU LEKOBA
Permanent : Emilien Patrick BONGO
Porte-parole : Dieudonné TCHICAYA

Pascal – Azad DOKO

Editorial

Vaccins

Une onde d'optimisme envahit tous les continents désormais avec l'annonce de la mise à disposition des peuples de vaccins réputés efficaces contre le coronavirus. Ils sont américains, européen, chinois et russe. A l'égal de l'angoisse qui s'est emparée du monde à la survenue d'une pandémie dont on ne sait toujours pas grand-chose, l'optimisme actuel permet de nouveau d'espérer en la vie, et même en un après-maladie.

Pourtant, tout comme le virus, il y a comme des foyers de résistance. Ici et là, on cultive le doute et la méfiance. Les thèses complotistes refont de nouveau surface. On parle de nouveau d'un virus intentionnellement fabriqué pour nuire, destiné à répandre plus le mal que le bien. Des dirigeants occidentaux de renommée, des populations en principe avisées, distillent la méfiance, surfant sur les aspects non-encore maîtrisés de cette pandémie.

En Afrique où les thèses complotistes prennent vite, on soupçonne que l'Occident ait mis au point une arme pour l'élimination de rien moins que la race noire! En appui de cela, on présente les thèses les plus biscornues. *«Ne voyez-vous pas que le Continent africain a résisté plus qu'on avait prédit?»*. Ce serait la preuve qu'on nous voulait plus morts que vivants! Et d'échafauder toutes sortes d'hypothèses confortant des attitudes de dangereuse insouciance.

Parce que, pendant qu'on se perd en inutiles joutes pour savoir *«si au Congo la COVID-19 existe bel et bien»*, le mal, lui, fait son chemin. Il ronge des pans entiers de nos communautés. Si cette semaine, le Congo a enterré son 100è mort du coronavirus, n'allez pas croire que la maladie a fait irruption en une seule semaine. Depuis mars de cette année, le virus s'est insinué, s'est transmis et a peut-être muté à la faveur de notre négligence à porter le masque, à nous laver régulièrement les mains, éternuer ou tousser dans le creux du coude.

Oui, les Etats-Unis disposent désormais de deux vaccins actuellement administrés à l'homme. Mais dans une pandémie où tous les discours ont prôné, en vain, la nécessité de la solidarité, qui sait combien nous compterons de morts avant que le premier congolais ordinaire soit vacciné! Notre désorganisation fera en sorte que nous devons compter, d'abord, sur les gestes à portée de main, avant d'oser espérer que l'année prochaine, à la même période, tous les Congolais seront vaccinés! Et si on y ajoute le scepticisme et le complotisme… !

Albert S. MIANZOUKOUTA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800
France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros
Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros
Europe
96 Euros
192 Euros
Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

JUSTICE

Me Claude Coelho pour la formation des avocats

Réunis en Assemblée générale à Brazzaville le 21 novembre 2020, les avocats ont élu Maître Claude Coelho au poste de bâtonnier national de l'Ordre des Avocats du Congo. Le programme de candidature de ce ténor du barreau de Pointe-Noire et ancien bâtonnier local a, apparemment, convaincu ses confrères. Il s'engage à œuvrer pour élever le niveau professionnel des avocats par la formation, défendre leur périmètre d'actions, pour une immunité civile et pénale dans l'exercice de ses fonctions, et généralement de manière globale, de participer activement à la réforme du système judiciaire du Congo.

Maître Claude Coelho vous êtes le nouveau Bâtonnier national de l'ordre des avocats du Congo. Quels sentiments vous animent suite à votre élection?

**C'est un sentiment contrasté. Un sentiment de joie et de gravité que de recevoir cet honneur. Je mesure la tâche qui est la mienne dans ce sens que je suis le représentant de toute une corporation et j'endosse donc cette lourde responsabilité, car à ce moment il faut avoir une conception intransigeante de l'honneur et de l'exercice de la profession d'avocat. C'est une lourde responsabilité, dans ce sens que je me suis engagé à faire avancer la pratique de la profession à travers les projets contenus dans mon programme de candidature.

Bâtonnier de l'ordre national, qu'est-ce que cela veut dire et quelle sera votre mission ?

**La loi 026/92 du 20 aout 1992 portant organisation de la profession d'avocat dans son article 4 dispose que l'ordre national regroupe l'ensemble des avocats régulièrement inscrits au Barreau. Et l'article 5 précise que l'ordre national est administré par un Conseil, dont le président porte le titre de bâtonnier de l'ordre national des avocats. Le bâtonnier est élu pour deux ans par l'Assemblée générale des avocats inscrits au tableau. Il est choisi parmi les bâtonniers ou les anciens bâtonniers et il est rééligible.

La loi précise le rôle et/ou les missions du bâtonnier. Je ne vais les citer entièrement ici. Il s'agit entre autres, de contrôler le fonctionnement de l'ordre national, de statuer sur l'inscription au tableau des avocats, de décider d'office ou à la demande du procureur général sur l'admission en stage, sur la réinscription des avocats au tableau après suspension ou interruption de leurs activités, d'élaborer le règlement intérieur de l'ordre national, de fixer les principes généraux d'organisation des stages, de fixer les conditions de rémunération des avocats stagiaires, de fixer les cotisations à l'ordre national , de veiller à l'élévation du niveau professionnel des avocats et à la formation des avocats stagiaires, d'assurer la défense des intérêts de la profession, de traiter toutes question

Maître Claude Coelho

concernant l'exercice de la profession et la création des cabinets secondaires, de gérer les biens de l'ordre, de conférer l'honorariat, etc. Bref, le bâtonnier représente l'ordre national des avocats dans tous les actes de la vie civile.

Que comptez-vous faire pendant ces deux ans de votre mandat ?

**J'ai été élu sur la base d'un programme. Je ne peux pas le dérouler entièrement dans les colonnes de votre journal. En résumé, mon action en tant que bâtonnier va se focaliser durant mon mandat sur les points suivants :

La formation des avocats qui sera mon cheval de bataille. C'est un point très important car nous sommes liés à une obligation de compétence. Et pour être compétent il faut être formé. Je veillerais à ce que les avocats soient formés pour aller vers la spécialisation, qui va les rendre plus efficaces et compétents dans un domaine précis.

Le deuxième point ne dépend pas tellement de moi, mais plutôt des réformes structurelles et textuelles. Il se trouve que le droit est devenu aujourd'hui un droit ou un domaine technique. Il faudrait rendre à César ce qui est à César. C'est à dire le Ministère d'avocat obligatoire. Autrement dit aux professionnels du droit que nous sommes ce qui nous revient. Parce que, imaginez-vous qu'au Congo le ministère d'avocat n'est obligatoire que devant la cour suprême, et dans une seule matière relevant de l'acte uniforme de l'OHADA: c'est la saisie immobilière. Il faudrait que le ministère d'avocat devienne aussi obligatoire devant la cour d'appel, devant les chambres administratives, devant le tribunal de commerce et même devant les tribunaux correctionnels parce qu'on parle de libertés individuelles et publiques. Ce sont des impératifs si on veut entrer dans les standards internationaux. Ailleurs ou dans d'autres domaines, on peut peut-être ''s'en passer'', encore que le droit du travail, le droit civil sont des matières qui parlent de l'état des personnes, qui parlent de succession etc., et ils sont aujourd'hui sources de beaucoup de conflits.

Le troisième point pour lequel je vais me battre est celui de l'immunité civile et pénale de l'avocat. J'ai toujours pensé que nous effectuons une mission de service public et on doit le protéger. On ne devrait pas nous prendre pour de vulgaires citoyens, même si nous sommes tous égaux devant la loi. Il nous faut une immunité pour éviter la rupture de l'égalité des charges. Les avocats doivent bénéficier de l'immunité civile et pénale comme les magistrats, les officiers de police judiciaires, les députés, les sénateurs et les membres du Gouvernement. Une immunité qui peut être levée devant la cour suprême. Tous nous effectuons des missions de service public. Je ne vois pas pourquoi certains ont des avantages sur d'autres. Je ne dis pas qu'on ne doit pas être sanctionné, mais plutôt dans le formalisme nous devrons tous être logés à la même enseigne.

Le comportement indélicat de certains avocats est souvent décrié, on parle de détournement d'argent des clients, de corruption, etc. Qu'en dites-vous?

J'ai une obligation de réserve sur ce sujet parce que je suis avocats. Mais je crois qu'il y **a aussi du fantasme dans tout cela. Quand on parle de détournement ou de corruption des avocats, je pense que ce n'est pas si criant que cela. Il y a quelques rares cas qui ont défrayé la chronique, mais sur le fond les éléments constitutifs des délits reprochés aux avocats ne sont généralement pas constitués. Souvent c'est la méconnaissance des lois et des procédures par les justiciables qui amène les gens à parler d'avocat ou de juges corrompus. Je ne prêche pas pour sa paroisse, mais je pense que c'est cela la réalité. Dans tous les cas, chaque fois qu'un avocat commet un délit il est sanctionné.

Dans votre programme de candidature vous parler de défense du périmètre d'actions. De quoi s'agit-il ?

**Je voudrais d'abord et surtout rappeler aux pouvoirs publics, qu'en application de l'article 1 de la loi de 1992, aucun tribunal ni autorité administrative devant lesquels le droit d'être assisté par un conseil est reconnu, ne peuvent refuser de reconnaitre le droit d'un avocat à comparaître devant elle au nom de son client. Les pouvoirs publics doivent savoir que la justice élève une nation. Le bâtonnier national de l'ordre des avocats que je suis va coopérer avec les pouvoirs publics pour faire en sorte que l'avocat ait effectivement accès et exerce sans entraves ses missions d'assistance et de conseil du justiciable. Ensemble avec les membres des conseils des barreaux locaux nous allons mener une bataille contre le rétrécissement du périmètre d'actions de l'avocat. C'est pour tout cela que je parlais tantôt du ministère d'avocat obligatoire. Nous allons combattre légalement les ''braconniers du droit''.

Je voudrais aussi rappeler à mes confrères que nous devons nous adapter au marché du 21e siècle, récupérer notre champ d'actions ou conquérir le périmètre légal de nos activités. Je prends un chiffre pour illustrer mon propos. Durant les années fastes de notre économie, la masse monétaire dépensée par les justiciables pour les professions libérales avoisinait les 10 milliards de FCFA. Les avocats n'ont perçu qu'approximativement 1 milliard de FCFA. C'est très insignifiant, c'est la conséquence, entre autres des braconniers du droit. Nous devrons ''récupérer les niches des marchés perdus''.

Le bâtonnier que je suis, voudrait que les avocats aient l'ambition de leur avenir. ''La capacité de vaincre la peur s'appelle le courage. N'ayons pas peur, nous avons la force et les moyens de résister, d'inventer et d'écrire l'avenir'' dixit Nelson Mandela.

Propos recueillis par Jean BANZOUZI MALONGA

PARLEMENT

L'état d'urgence sanitaire prorogé pour la treizième fois

Le Palais du Parlement

Face à la progression de la pandémie de COVID-19, les deux chambres du Parlement ont procédé mercredi 16 décembre à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, pour une période de vingt jours supplémentaires, conformément à la Constitution.

Cette prorogation intervient après avis du Comité des experts et au terme de l'évolution des mesures prises par le Gouvernement devant l'avancée de la COVID-19.

Pour cela, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire en vigueur qui arrivait à terme le 16 décembre 2020, a été jugée indispensable.

La crise liée à la pandémie de COVID-19 est encore loin d'être totalement éradiquée dans le pays. Pour continuer à lutter contre la maladie, le chef de l'Etat a sollicité du Parlement l'autorisation de proroger pour la douzième fois l'état d'urgence de vingt jours, déclaré le 30 mars dernier.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FÉDÉRATION MAR DE POINTE-NOIRE

Le temps de la pratique

À la fédération Pointe-Noire du Mouvement action et renouveau (MAR), l'heure est désormais à la traduction dans les faits des enseignements reçus lors du récent séminaire sur la mobilisation et la fidélisation.

C'est en tout cas la principale tâche assignée aux bureaux de mobilisation des électeurs qui vont devoir se déployer dans toute la ville océane afin de fédérer grand monde autour de Denis Sassou-Nguesso au cas où il se porte candidat à la présidentielle de mars prochain.

Et les premiers bureaux ont été mis en place les 12 et 13 décembre derniers dans l'arrondissement 1 Lumumba. C'était lors des descentes effectuées dans les quartiers 110, 111, 112 et 115 par les cadres de la fédération sous la conduite de Maurice Mavoungou, commissaire politique près la fédération de Pointe-Noire.

Pendant la cérémonie

La mise en place de ces instances de mobilisation intervient après le séminaire animé par des cadres du parti sur les techniques de mobilisation et de fidélisation des militants afin que soit exécuté avec succès le projet contenu dans l'agenda 2021 du MAR.

«Le principal objectif politique en cette année 2020, est l'élection du candidat Denis Sassou-Nguesso en mars 2021. La route à parcourir est belle. Mais elle demande une conduite expérimentée et sûre», déclarait Pascal Itoua Oyona, vice-président du MAR à l'ouverture de la formation qui avait eu lieu au Forum Mbongui.

Et un mois après, il est temps de faire usage des outils reçus lors de ce séminaire. Les animateurs de ces bureaux de mobilisation ont donc l'obligation des résultats, vu l'ostensible et irrépressible soif du parti présidé par Roland Bouiti-Viaudo de faire élire son champion *«dès le premier tour».*

C'est aussi une question d'honneur en tant que deuxième force de la majorité présidentielle derrière le Parti congolais du travail (PCT).

MUSI MULULU

PRÉSIDENTIELLE 2021

Quelque 1500 observateurs nationaux seront déployés

Faire le point des conclusions de la concertation politique tenue du 25 au 27 novembre 2020 à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, tel a été le point culminant de l'assemblée générale de la Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale (CORAGED) tenue le jeudi 3 décembre 2020 à son siège, à Brazzaville. Les travaux se sont déroulés sous les auspices de M. Céphas Germain Ewangui, coordonnateur national, assistés de Thomas Ndjolani, coordonnateur adjoint, et de Modeste Mbossa, secrétaire général.

Les participants à l'assemblée générale

Les participants ont suivi le rapport de maître Modeste Mbossa, chef de la délégation aux assises de Madingou. Il en ressort que plusieurs recommandations ont été adoptées par consensus, après des débats fructueux et loyaux animés dans un esprit de franche collaboration. Appréciant à sa juste valeur ce rapport, les organisations de la société civile ont salué les efforts du président de la République pour l'organisation des concertations et des dialogues, moments propices d'échange sur les questions majeures, en vue de la préservation de la paix en périodes pré-électorale, électorale et post-électorale. De même, après avoir félicité les participants pour la bonne tenue de la concertation, ils ont salué la présence physique à ces assises des principaux leaders de l'opposition, notamment Pascal Tsaty Mabiala, Guy Brice Parfait Kolelas, Joseph Kignoumbi-kia Mboungou et Claudine Munari. C'était un bel exercice de démocratie où les idées et positions contradictoires se sont heurtées pacifiquement devant une assistance prenant goût au sport intellectuel, dont les champions se sont fraternisés cordialement après s'être combattus avec véhémence dans l'arène de la recherche, toute relative de la vérité. Les organisations de la société civile exhortent les responsables des réseaux à maintenir le cap du dialogue permanent sur les questions d'intérêt national, à toujours rechercher le juste milieu entre les positions extrêmes et ceci, dans le strict respect des fondamentaux de la démocratie, à savoir la soumission de la minorité à la majorité d'une part, et la protection des droits de la minorité par la majorité d'autre part. Pour s'en assurer, la Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance électorale s'est engagée à déployer 1500 observateurs nationaux pour la surveillance de toutes les phases du processus conduisant à la présidentielle de 2021. Elle s'engage, en outre, à mener les actions d'envergure de sensibilisation et d'éducation des populations pour l'appropriation des règles, des normes et valeurs démocratiques. Aussi, elle invite l'ensemble des forces vives de la nation à travailler en synergie en dépit des différences évidentes, afin que les périodes électorales cessent, enfin, d'être des périodes cauchemardesques tant redoutées, mais plutôt des moments propices où, en toute fierté et dignité, le peuple exerce son droit de souveraineté en régime démocratique, participant ainsi à l'œuvre de consolidation de la cohésion nationale et de l'Etat de droit.

Outre le rapport sur la concertation de Madingou, les organisations de la société civile ont examiné l'affaire portant sur la restructuration des instances de la coordination nationale. Ainsi, le coordonnateur national a été reconduit dans ses fonctions et des encouragements lui ont été adressés pour son leadership avisé dans la conduite des affaires.

Dans son discours d'orientation, M. Céphas Germain Ewangui a indiqué que cette assemblée générale donnait l'opportunité à la coordination nationale des réseaux de la société civile de revisiter son plan de travail dont elle fait preuve dans la conduite du Conseil consultatif de la société civile.

Pascal BIOZI KIMINOU

DROITS DE L'HOMME

Une préoccupation centrale du monde post COVID-19

Le 72e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été célébré le jeudi 10 décembre dernier, sous le thème: *«Reconstruire en mieux-défendons les droits de l'homme».* Le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Ange Aimé Wilfrid Bininga, ministre de la Justice et des droits humains.

Ange Aimé Wilfrid Bininga

Les enfants souhaitant l'application intégrale des droits de l'homme

La crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus a révélé la grande fragilité du monde. *«Elle met en évidence la nécessité d'une solidarité internationale et intergénérationnelle plus forte pour reconstruire, au lendemain de la pandémie, un monde dans lequel les droits de l'homme seront le baromètre des décisions. C'est ainsi que les Nations Unies, l'appel pour la commémoration de cette journée, ont invité tous les pays à faire des droits de l'homme une préoccupation centrale du monde post COVID 19»*, a précisé le ministre.

Pour le Gouvernement, la reconstruction du nouveau monde, de concert avec les Nations Unies, sera bâtie sur des leviers essentiels, dont les fissures ont montré un certain affaiblissement de l'édifice des droits de l'homme pendant la crise sanitaire. Il est donc question de la solidarité qui exige la participation de tous à l'avènement de cette nouvelle ère faisant appel aux individus, aux communautés, aux gouvernants et à la société civile. C'est ainsi que le Gouvernement, dans sa déclaration, a réaffirmé que le Congo tient à la fidélité au combat pour les valeurs portées par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La célébration de cette journée internationale est surtout l'occasion d'une prise de conscience collective des horreurs et des souffrances du passé. Cet évènement est consacré à la longue histoire des droits de l'homme qui se présente comme une révolte de la conscience humaine contre le mépris des principes de toute l'humanité par diverses atrocités. La Déclaration universelle des droits de l'homme réaffirme, à travers les principes qui y sont consacrés, la dignité et la valeur de la personne humaine.

Philippe BANZ

Coup d'oeil en biais

Des colonnes de fumée provoquent la panique à Djiri

Le lundi 14 décembre, des colonnes de fumée noire ont été aperçues dans le ciel, à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Elles provenaient du transformateur de la société E2C installé à l'entrée de l'Académie militaire Marien Ngouabi, à Makabandilou, et celui du centre national de dispatching d'électricité qui avaient pris feu. Ces incendies n'ont pas fait de victimes et ont été rapidement maîtrisés. Mais n'ayant pas été informés, des habitants ont pris peur, croyant à un ''remix'' du drame de Mpila, les explosions de la caserne du 4 mars 2012 qui avaient fait des milliers de sinistrés dont certains n'ont toujours pas perçu un franc d'indemnité.

Après la pluie, le malheur!

La pluie qui s'est abattue sur la ville de Brazzaville, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 décembre, a causé d'importants dégâts. Le pont de La Tsiémé, à la lisière de Ouenzé et Talangaï, s'est affaissé plus encore à cause du ruissellement des eaux qui ont drainé du sable. Dans l'arrondissement 6 Talangaï, des familles ont passé la nuit à la ''belle étoile'', si l'on peut dire, notamment dans la zone de Liberté, sur l'avenue Jean-Dominique Okemba, et les quartiers 67 et 68. Ils avaient les pieds dans l'eau. A Massengo et Ibalico, des quartiers de Djiri, des maisons se sont effondrées. Pour les riverains leurs malheurs ont été occasionnés par la société SGEC qui y exécute des travaux d'extension du réseau de distribution d'eau. Balises et conduites d'eau sont à découvert. Les riverains ont tenté avec les moyens du bord, des sacs remplis de sable, de stopper l'avancée des têtes d'érosion, sans succès ! Plus grave encore, la mort d'une personne, signalée à Mikalou. A cause de l'occupation et des constructions anarchiques, d'un système de canalisation et d'évacuation qui fait défaut dans la plupart des quartiers, la pluie y cause de sérieux dégâts.

Les villages de Makotipoko sous les eaux!

Décidément, les eaux des rivières et du fleuve Congo sont en furie dans le district de Makotipoko, dans le département des Plateaux. Télé-Congo, qui n'est pas avare d'images en a encore montré d'apocalyptiques dimanche 13 décembre dernier au cours de son journal de 20h. 54 villages sont touchés par les inondations depuis trois mois. De Makotipoko à Ossélé, on peut dire qu'il n'y a plus de terre ferme. Les villages Mopombo et Bolamba, par exemple, n'ont plus un seul habitant; tous ont trouvé refuge dans le district de Gamboma. Des camps de déplacés ont été installés sur la route reliant Gamboma à Makotipoko. Dans certains villages encore habités, il n'est pas rare de voir le spectacle de gens et d'animaux domestiques obligés de se réfugier sur le toit des cases, se déplacer en pirogue et même y faire la cuisine.

Le centième mort cas COVID-19

Selon la situation épidémiologique au Congo au 12 décembre dernier, le pays a enregistré son centième décès. Il a été enregistré à Brazzaville, entre le 7 et le 12 décembre. Mais on totalise déjà 5 décès en ce mois de décembre. Les statistiques indiquent que le mois le plus meurtrier a été celui de juin avec 27 morts, suivi de juillet, 21 morts, et mai, 14 décès. Novembre n'avait enregistré que 2 victimes de la COVID-19. Par ailleurs, les données indiquent 151 nouveaux cas de contamination dans la période du 7 au 12 décembre, ce qui porte le nombre de cas confirmés depuis le 14 mars dernier à 6200. Dieu merci, le nombre de cas guéris est de 5003, soit un taux de 81%

Trop loin en besogne

Noyé dans son vieux fauteuil et scrutant le petit écran, le vieil Albert a vu défiler le week-end dernier les images des associations qui ne se montrent très actives que quand approchent les échéances électorales. Sa réaction ? *«Les jeunes se précipitent trop vite en politique. Beaucoup y trouvent leur seule préoccupation. Pourtant, il serait préférable de se soucier de leur avenir. Les travaux champêtres comme l'agriculture, la pisciculture, l'élevage ne devraient-ils pas retenir l'attention de ceux pour qui ils s'engagent ?»*

Eau et électricité : la situation va de mal en pis

Les coupures d'eau et d'électricité deviennent de plus en plus fréquentes et longues dans la capitale congolaise. Que ce soit pour l'eau ou l'électricité, des quartiers entiers en sont dépourvus pendant des heures, des jours ou même des semaines, sans qu'aucune explication ne soit fournie. Il arrive que les trois quarts de la ville soit plongés dans le noir. C'est sur fond de cette crise d'électricité que des incendies se sont déclenchés dans les transformateurs de la société Energie électrique du Congo à Djiri, lundi 14 décembre.

CONGO TELECOM

La Commission économie et finance de l'Assemblée nationale apporte son soutien à l'entreprise

Le directeur général de Congo Telecom Yves Castanou s'est entretenu mercredi 9 décembre avec une délégation de la commission économie et finance de l'Assemblée nationale conduite par Maurice Mavoungou, président de cette commission. En cette période d'examen du budget à l'Assemblée nationale, le président de la commission a visité la structure en pleine rénovation, tout en félicitant le directeur général de Congo télécom pour le travail abattu sans l'appui financier de l'Etat. *«Il faut soutenir cette entreprise nationale en leur donnant les moyens nécessaires»*, a dit Maurice Mavoungou, à l'issue de la visite du site.

La comission visitant les locaux

Le directeur général de Congo télécom a présenté l'établissement, ses objectifs, ses missions ainsi que ses perspectives. Après cette présentation, la délégation a visité la direction générale, la direction commerciale ainsi que la salle d'équipement constituée des machines, la direction financière, juridique et de la réglementation en passant par la direction des ressources humaines, achats et logistiques.

Yves Castanou avait été reçu par cette Commission, qui est en train d'examiner le budget de l'Etat, pour présenter ses doléances. *«Congo télécom est un patrimoine national. C'est l'opérateur historique dans le secteur des télécommunications. Cette entreprise qui n'avait pratiquement aucune existence est en train de se transformer. Nous avons reçu le directeur général de cet établissement à l'Assemblée nationale. Nous sommes en période d'examen du budget de l'Etat. Nous l'avons écouté, et nous avons pensé venir sur place voir ce qui se réalise»*, a souligné Maurice Mavoungou.

La commission économie et finance soutient l'entreprise pour devenir leader dans 3 ou 4 ans dans le secteur numérique en lui donnant les moyens nécessaires. Le président Maurice Mavoungou a loué l'effort et la qualité du management de la société. *«Ils n'ont pas l'appui financier de l'Etat, tout ce qui se fait c'est la qualité des hommes, les partenaires leur ont fait confiance. L'équipe dirigeante est là depuis le mois d'avril. En peu de temps ce qui est en train de se réaliser, c'est un rêve. On peut avoir des gens de qualité avec un Conseil d'administration en pleins travaux»*, a-t-il relevé.

A la société Congo télécom, les salaires, les cotisations sociales, les IRPP, les pensions des retraités sont payés régulièrement. Le président de la Commission fait confiance à l'équipe dirigeante et à son conseil d'administration pour que cela se pérennise. *«Congo télécom ne court aucun risque. Nous avons les bonnes raisons de sauver cette entreprise. Nous voulons que Congo télécom devienne leader dans le numérique dans ce pays»*, a rassuré Maurice Mavoungou.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENTREPRENEURIAT

Inciter les jeunes à s'engager dans une démarche entrepreneuriale

Conformément à l'axe 6 de la stratégie de l'Agence universitaire francophone (AUF), 2017-2021, le Campus du nouvel espace universitaire francophone, sous la direction d'Achille Benjamin Sompa, a lancé du 20 novembre au 18 décembre 2020 le concours étudiant-entrepreneur: innovation numérique pour accompagner à la maturation des projets des jeunes diplômés, dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. Le but de ce concours: promouvoir l'entrepreneuriat et aider au développement de la culture entrepreneuriale l'insertion des jeunes diplômés.

Le Pr Jeannin Ndamba formant les jeunes

Sur les 56 candidats enregistrés, 15 ont été sélectionnés et suivront une session de formation sur la préincubation des idées de projet de création d'entreprise. Elle permettra aux candidats de recadrer les idées de projet: avoir une culture entrepreneuriale assez solide; connaître les techniques de montage d'un projet; connaître les techniques de recherche de financement; savoir entretenir un réseau d'affaire, etc.

Le mardi 8 décembre, les étudiants ont suivi un module sur l'initiation à l'entreprenariat. *«Réalités entrepreneuriales au Congo»,* développé par le Pr Jeannin Ndamba et *«Pourquoi devenir entrepreneur»*, par Roland Goma. Pour le Pr Jeannin Ndamba, entreprendre, c'est risqué. Un entrepreneur, c'est quelqu'un qui passe à l'action.

Développant le thème *«Pourquoi devenir entrepreneur»*, Roland Goma a souligné qu'entreprendre, c'est prendre le risque de résoudre un problème pour lequel on attend au retour. La principale motivation est de se rendre utile tout en gagnant de l'argent. *«Le premier risque de l'entrepreneur est d'investir de l'argent pour réaliser son entreprise. Ça peut ou ne pas marcher. C'est un risque qui fait que beaucoup de gens hésitent à se jeter. Chaque fois qu'on a perdu, il faut avoir le courage de recommencer; et l'autre risque c'est qu'une fois on a échoué, à cause de l'entreprise, après avoir emprunté de l'argent et il y a un endettement qui augmente. A cela s'ajoute aussi le risque du poids psychologique qui peut entrainer les conséquences sur l'état psychique de la personne»*, a-t-il dit.

«Avec mes collègues nous développons certains projets qui n'ont jamais connu un bon départ. Le concours étudiant entrepreneur a été une opportunité. Nous devons avoir la mentalité pour aborder le terrain de l'entreprenariat», a indiqué Cédric Prince Nsondé-Mondzié, étudiant en master de télécommunication à l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP).

Immaculée Ndoulou, étudiante en 3e année cycle ingénieur de l'industrie agroalimentaire à l'ENSP, a déclaré: *«Après les études, les étudiants affrontent le monde de l'emploi. Pour ne pas aller chercher de l'emploi, j'ai décidé de créer mon emploi pour m'employer moi-même et employer d'autres personnes. La formation nous a rappelé les avantages et les inconvénients de l'entreprenariat. Nous avons l'idée de créer une entreprise, on ne sait pas vers où cela va aboutir. Nous avons besoin des monteurs pour nous aider à être formés. Entreprendre c'est le bien qu'on fait en résolvant un problème. Mon projet, c'est la conservation des fruits»*.

A l'issue de cette formation, trois meilleurs projets seront primés.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

De nos jours, les réseaux sociaux occupent une grande place dans le monde. Ils ne semblent pourtant pas les jeunes à la lecture, comment briser le cercle vicieux?

J.M (Moungali, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

SIGNATURE DE CONVENTION

Assainir Nkayi et Owando pour lutter contre l'insalubrité et les inondations

Dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (FED), l'Union européenne a financé le projet *«Villes résilientes»* à hauteur de 32 millions d'euros (21 milliards de FCFA), dont 20 millions d'euros (13 milliards de FCFA) pour les travaux d'amélioration des systèmes de collecte et de gestion des eaux pluviales des villes de Nkayi et Owando. La signature de la convention de ce financement est intervenue à Brazzaville, mercredi 2 décembre 2020, entre l'ambassade de France au Congo, l'Agence française de développement (AFD) et le ministère des Finances et du budget. Le but du projet est d'apporter aux deux villes des solutions efficaces pour lutter contre l'insalubrité, les érosions et les inondations récurrentes.

Les officiels après la signature de la convention

Le document a été paraphé par Calixte Nganongo, ministre des Finances, François Barateau, ambassadeur de France au Congo, et Lionel Cafferini, directeur de l'AFD, en présence de quelques membres du Gouvernement, dont Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement, des Grands travaux, et Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo.

Le projet *«Villes résilientes»* sera mis en œuvre par l'AFD sur fonds de l'Union européenne. Cette action répond aux préoccupations des habitants des deux villes retenues qui sont confrontées au quotidien à des problèmes d'inondation, d'érosion et des nuisances liées aux déchets, ainsi qu'aux eaux usées.

Intervenant à cette occasion, Raul Mateus Paula a indiqué: *«Nous sommes résolument engagés pour faire de ce projet un véritable vecteur de développement, sachant que toutes les politiques trouvent leur application à l'échelle locale, que ce soit au niveau du district, du département ou encore de la ville. De ce fait, l'Union européenne a adopté une approche territoriale du développement local qui place les autorités et les populations locales au cœur d'un processus dynamique allant de la base vers le sommet»*.

A son tour, François Barateau a souligné la portée stratégique du projet: *«Ce projet concrétise un des axes prioritaires d'intervention de la France en Afrique centrale et au Congo en particulier, en soutenant une politique d'urbanisation porteuse d'approches innovantes en matière de concertation et de gouvernance locale. Le Congo est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique avec 70 % de sa population vivant dans les villes»*.

Pour le ministre Jean-Jacques Bouya, depuis les années 90, le Congo peine à résorber l'épineux problème d'occupation anarchique des terres et l'urbanisation non-planifiée, cause essentielle des érosions et des calamités qui en résultent. *«C'est à ce titre que le Gouvernement qui lutte depuis longtemps pour la résilience de nos villes, salut ce modèle de coopération, qui sort du cadre institutionnel pour rallier celui de la communauté», a-t-il indiqué*.

Les deux villes intérieures ciblées au niveau d'urbanisation presqu'identique, donne encore à ce projet, le caractère équitable. Il est certain que Nkayi et Owando ne manqueront pas de se créer des envieuses parmi certaines de leurs sœurs.

Gaston Mampassi, président du conseil municipal, maire de la ville de Nkayi, a exprimé ses sentiments: *«Ce financement intègre un grand projet qui a deux volets. Le premier concerne la gestion des eaux pluviales et le second volet, c'est la lutte contre les érosions. Les deux villes retenues Nkayi et Owando ont été choisies pour abriter les grands travaux. Nkayi est aussi exposé aux phénomènes naturels, tout comme la lutte contre les érosions. Pourtant possédant une terre dure, il a enregistré dans les années passées et jusqu'à maintenant des sinistrés touchés par des inondations à certains endroits et des érosions à d'autres endroits…»*.

Nkayi dispose deux arrondissements: Mouananto avec six quartiers et Soulouka, composé de cinq quartiers.

Philippe BANZ

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Signature d'actes d'engagement pour la relance de l'économie

Dans le cadre des accords du Club de Brazzaville, l'Etat congolais a mobilisé des fonds pour apurer la dette intérieure et particulièrement la dette des entreprises. Dans ce contexte, les entreprises bénéficiaires auront l'obligation de réinjecter ces créances dans l'économie, afin de favoriser la relance des activités du secteur privé. C'est ainsi que le Gouvernement congolais représenté par Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands travaux, assisté de Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, a signé avec les responsables de trois sociétés chinoises des actes d'engagement relatifs aux modalités d'utilisation de la créance décaissée. C'était le 10 décembre dernier à Brazzaville.

Pendant l'échange des parapheurs

Les sociétés concernées sont: Société China state construction engineering corporation (CSCEC), Société China road and bridge corporation (CRBC) et Zhengwei technique Congo (ZTC).

La CSCEC procèdera à l'exécution des travaux d'urgence et de viabilisation sur la Route Nationale n2, précisément des sections: Djiri-Ingah; Ingah-Etsouali; Etsouali-Oyonfoula; Oyonfoula-Gamboma.

La CRBC s'attèlera à exécuter les travaux d'urgence sur la Route Nationale n2, tronçon Mikalou-pont Djiri, et la 2e sortie nord sur les sections Rond-point Mikalou-pont Djiri y compris la bretelle de la société Ragec et la 2e sortie nord.

Enfin, la ZTC va se focaliser à exécuter les projets d'une usine de transformation du manioc; construire une tour verte et à achever les travaux du siège du ministère de l'Intérieur. *«Vous venez de donner le top, il faut que les autres suivent. Merci de faire confiance au Congo et nous allons continuer de travailler ensemble»*, a indiqué Jean Jacques Bouya après la signature des accords.

A noter que le remboursement de la créance préfinancée se fera selon les mécanismes d'un partenariat public-privé dont les modalités et clauses contractuelles seront définies ultérieurement.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

COTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara a prêté serment pour un nouveau mandat de cinq ans

Elu à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020, le Président Alassane Ouattara, a prêté serment le lundi 14 décembre dernier à Abidjan, devant le Conseil constitutionnel pour un nouveau mandat de cinq ans. Il avait été déclaré vainqueur au premier tour du scrutin avec 94,27% des voix.

Le Président Alassane Ouattara

La main gauche sur la Constitution et la main droite levée, le Président Alassane Ouattara a dit: *«Je jure solennellement et sur l'honneur de respecter et de défendre fidèlement la Constitution, d'incarner l'unité nationale, d'assurer la continuité de l'Etat, de défendre son intégrité territoriale, de protéger les droits et libertés des citoyens, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans l'intérêt supérieur de la Nation. Que le peuple me retire sa confiance et que je subisse la rigueur des lois si je trahis mon serment».*

Peu après, Henriette Dagri Diabaté, la Grande chancelière de l'Ordre national, a remis le «Grand collier de l'Ordre» au Président Alassane Ouattara, faisant de lui le Grand maître des Ordres de la République de Côte d'Ivoire.

Le Président Alassane Ouattara a promis de pérenniser les actions de développement et le renforcement de la cohésion sociale. Il a aussi pris l'engagement d'améliorer davantage les conditions de vie de la population. Tout en évoquant les acquis économiques et sociaux.

Une quinzaine de chefs d'Etat et de Gouvernement, ainsi que des personnalités diplomatiques, ont participé à la cérémonie, au nombre desquels le Président Denis Sassou-Nguesso du Congo, Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). D'anciens Présidents Nicolas Sarkozy (France) et Goodluck Jonathan (Nigeria), ont également assisté à la cérémonie.

APM

RD CONGO

Visite du Secrétaire général adjoint de l'ONU

Le Français Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint des Nations unies pour les opérations de paix, a commencé lundi une visite de quatre jours en République Démocratique du Congo.

Jean-Pierre Lacroix

Le diplomate onusien a rencontré à Kinshasa des membres du Front commun pour le Congo (FCC) de l'ancien Président Joseph Kabila Kabange, a indiqué la Mission des Nations unies au Congo (MONUSCO), dont le mandat doit être renouvelé.

Le FCC, majoritaire au Parlement, partageait jusqu'ici le pouvoir avec le Président Félix Tshisekedi-Tshilombo qui, il y a quelques jours, a annoncé la fin de la coalition avec cette plateforme, et la recherche d'une nouvelle majorité parlementaire.

D'après Néhémie Mwilanya, principal responsable du FCC, ils ont attiré l'attention du Secrétaire général adjoint de l'ONU sur toutes ces ruptures. Il a aussi insisté sur la «nécessité» de faire de la «prévention».

Durant sa visite, Jean-Pierre Lacroix a aussi rencontré l'opposant Martin Fayulu, qui revendique toujours la victoire à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018. Mardi, le diplomate onusien a rencontré le Président Félix Tshisekedi. Prévue de longue date, cette visite le conduira au Nord-Kivu et en Ituri, deux provinces de l'Est de ce pays qui subissent des massacres de centaines de civils qui peuvent s'apparenter à des crimes contre l'humanité, selon les Nations unies. Les Casques bleus ont pour missions d'assurer la protection des civils dans ces deux provinces.

Au Nord-Kivu, plusieurs voix ont dénoncé l'inefficacité d'une Force d'intervention rapide (FIB) dans le territoire de Beni. Le Conseil de sécurité des Nations unies doit statuer vendredi sur l'avenir de son mandat en RD Congo qui s'achève le 20 décembre.

Présente depuis plus de vingt ans en RD Congo, sous des noms différents, la Mission de l'ONU est l'une des plus importantes missions onusiennes au monde, avec plus de 15.000 militaires et plus d'un milliard de dollars de budget. Le Président Félix Tshisekedi-Tshilombo a d'ailleurs adressé lundi ses remerciements à la MONUSCO, à la FIB, ainsi qu'aux partenaires de la RD Congo.

Azer ZATABULI

ETHIOPIE

Le premier convoi d'aide humanitaire enfin acheminé au Tigré

Des populations du igré bénéfciaires de l'aide humanitaire

La Communauté internationale réclamait un accès humanitaire à la région du Tigré, quasi coupée du monde par une opération militaire, depuis le 4 novembre, en vue de destituer les autorités régionales dissidentes. Désormais c'est chose faite! Un convoi d'aide internationale est arrivé le 12 décembre dernier dans la capitale de la région du Tigré, Makalé, pour la première fois depuis le lancement d'une opération de l'armée fédérale il y a plus d'un mois. Ce convoi auquel s'est jointe la Croix-Rouge éthiopienne a été organisé en coordination avec les autorités.

Les sept camions de la Croix-Rouge composant le convoi transportaient des médicaments et du matériel médical pour soigner plus de 4000 blessés, ainsi que des articles pour le traitement des maladies courantes et chroniques.

Cette aide était destinée à l'hôpital Ayder, principal hôpital de Makalé qui comptait avant le conflit près de 500.000 habitants, au Bureau régional de la santé et à la pharmacie de la Croix-Rouge éthiopienne dans la ville. Cet hôpital, à la fin novembre, a fait face à un afflux de personnes blessés dans les combats. Il a dû fermer son unité de soins intensifs et son bloc opératoire en raison du manque de fournitures médicales et de carburant pour le générateur. Il peine par ailleurs à répondre aux besoins des patients souffrant de maladies chroniques et à assurer des services courants, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Ce convoi de secours médicaux, a-t-il poursuivi, permettra de regarnir les stocks, d'aider les patients et de réduire le nombre de décisions difficiles de vie ou de mort. Le ministère de la Santé éthiopien a lui aussi distribué des médicaments et du matériel médical aux structures de santé de la capitale. Le convoi de la Croix-Rouge a également acheminé des couvertures, des bâches, des sets d'ustensiles de cuisine, des vêtements, du savon et des jerrycans pour aider quelque cent familles qui ont dû fuir à cause des combats, mais aussi des équipements pour améliorer l'accès à l'eau potable.

Alain-Patrick MASSAMBA

POLITIQUE

La marocanité du Sahara occidental, un tournant dans la région

Intervenue quelques semaines après les incidents de Guerguerate, qui ont contraint les Forces armées royales à installer un cordon de sécurité pour mettre un terme au blocage de la zone-tampon par une soixantaine de miliciens du Polisario, la reconnaissance du Sahara marocain, accompagnée, selon le Président américain sortant Donald Trump, de la signature d'un Accord de normalisation complète des relations du Maroc avec Israël, est une victoire pour la diplomatie du Royaume chérifien. Un *«évènement historique»*, selon le Président américain.

Le Président Donald Trump a annoncé le 10 décembre que les Etats-Unis d'Amérique reconnaissent désormais la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Cette décision, qui survient à la suite d'un échange téléphonique entre le roi Mohammed VI et le chef de l'Etat américain sortant, conforte le Maroc dans sa position sur ce dossier, dans lequel il a toujours défendu l'option de l'autonomie comme seule solution politique à ce différend.

Donald Trump a indiqué: *«Le Maroc a reconnu les Etats-Unis en 1777. Il convient donc de reconnaître sa souveraineté sur le Sahara occidental»*. Avant d'ajouter: *«La proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc est la seule base d'une solution juste et durable pour une paix et une prospérité durables»!*

Le cabinet royal signale également que *«les Etats-Unis d'Amérique ont décidé l'ouverture d'un consulat à Dakhla»* à vocation essentiellement économique, en vue d'encourager les investissements américains et la contribution au développement économique et social, au profit notamment des habitants des provinces du Sud.

Le roi a tenu à exprimer, *«en son nom et au nom de l'ensemble du peuple marocain, au Président américain sa profonde gratitude aux Etats-Unis d'Amérique pour cette prise de position historique»*.

Donald Trump a en outre annoncé que le Maroc a signé un accord diplomatique avec Israël pour une normalisation des relations entre les deux pays. *«Une autre percée historique aujourd'hui»!*, a-t-il également souligné. Nos deux Grands amis Israël et le royaume du Maroc ont convenu de relations diplomatiques complètes - une percée massive pour la paix au Moyen-Orient»! Et le cabinet royal de confirmer que *«le souverain a informé le Président américain que le Maroc entend reprendre les contacts officiels avec les vis-à-vis et les relations diplomatiques dans les meilleures délais, et œuvrer à la réouverture des bureaux de liaison dans les deux pays, comme cela fut le cas antérieurement et pendant plusieurs années jusqu'en 2002»*.

Le roi a tenu, toutefois, à rappeler son attachement à la cause palestinienne et à la solution fondée sur deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, selon le cabinet royal, en *«évoquant les positions constantes et équilibrées du royaume du Maroc au sujet de la question palestinienne»*.

Pour le Maroc, *«les négociations entre les parties palestinienne et israélienne restent le seul moyen de parvenir à un règlement définitif, durable et global de ce conflit»*.

En sa qualité de Président du Comité Al-Qods, émanant de l'Organisation de la coopération islamique, le roi Mohammed VI a insisté *«sur le respect de la liberté de pratiquer les rites religieux pour les adeptes des trois religions monothéistes, ainsi que sur le respect du cachet musulman d'Al-Qods Acharif et de la mosquée Al-Aqsa»*.

Le monarque a rassuré Mahmoud Abbas, le Président de l'Autorité nationale palestinienne. Au cours de leur entretien téléphonique, le souverain a souligné que *«l'action du royaume pour consacrer sa marocanité ne se fera jamais, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, au détriment de la lutte du peuple palestinien pour ses droits légitimes»*.

Mahmoud Abbas a salué la normalisation des relations entre le Maroc et Israël en la qualifiant d'acte de paix. Une réaction qui pourrait surprendre plusieurs pays qui se sont opposés à cette normalisation. *«Israël a le droit de vivre en paix avec tous les pays du monde. Et pour l'Accord de paix entre le Maroc et Israël, je le salue»*, a déclaré le leader palestinien, dans une prise de position inhabituelle.

Reste à espérer que les développements positifs enregistrés conduisent à la réalisation de la réconciliation souhaitée. Ce qui sera à même de consolider la sécurité et la stabilité dans la région du Golfe, et de réaliser la sécurité arabe globale et le développement économique et social au profit des peuples de la région.

Le Maroc est le dernier pays arabe en date, après les Emirats, Bahreïn et le Soudan, à s'être engagé récemment sur la voie de la normalisation avec Israël.

Viclaire MALONGA

NONCIATURE APOSTOLIQUE

Mgr Francisco Escalante Molina a présenté l'Encyclique «Fratelli Tutti»

Vendredi 11 décembre dernier, la salle de conférence du Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) située dans l'enceinte de La Semaine Africaine était archicomble des hommes et des femmes d'Eglise, de chercheurs, des évêques: Anatole Milandou (archevêque métropolitain de Brazzaville), Louis Portella Mbuyu (évêque émérite de Kinkala), Daniel Franck Nzika (évêque d'Impfondo), pour suivre la présentation de l'Encyclique du Pape François intitulé: «Fratelli Tutti», par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon. Devant un parterre d'intervenants aux côtés du nonce apostolique, il y avait Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville et la modération était assurée par l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

Le présidium

Après *«Lumen Fidei»* qui est la première encyclique publiée le 29 juin 2013 en la solennité des Saints Pierre et Paul, *«Laudato Si»* publiée le 24 mai 2015, *«Fratelli Tutti»* est la troisième encyclique publiée le 3 octobre 2020 en sept ans de Papauté. Dans cette Encyclique qui compte 215 pages, le Pape François scrute l'horizon, jette un regard critique sur la situation du monde marquée par les injustices, les inégalités, la pauvreté, la maladie et les guerres. Mais le Pape ne désespère pas, il se fixe un objectif, celui de relever les défis de la fraternité humaine.
Mgr Francisco Escalante Molina a relevé l'importance de cette encyclique qui est en lien avec le Magistère de l'Eglise et qui est destinée aux hommes et aux femmes, homme de bonne volonté, au peuple de Dieu qui veulent comprendre la quintessence de cet ouvrage. Le Pape François nous demande de se libérer les uns les autres de la tentation des résultats, de la mondanité spirituelle et de vaine gloire. Ce qui est valable pour la politique, à mon avis, peut aussi s'appliquer à la sphère pastorale: *«la politique est plus noble que l'apparition, le marketing, diverses formes de maquillage médiatique»*. Les dernières questions, en plus d'être un examen de conscience pour les politiciens, pourraient également travailler pour les pasteurs. La nouvelle Encyclique du Pape François mérite une attention particulière et un accueil favorable dans les cœurs de tous, car c'est un document de grande importance avec un contenu actuel, vu ce qui se passe et se vit dans ce monde actuel. Il nous faut dépasser ou bannir la culture de la globalisation de l'indifférence, pour cultiver la notion de la fraternité et de l'amitié sociale.
Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a apprécié la qualité de cet ouvrage. L'implication pastorale ou théologie pastorale de *«Fratelli Tutti»* sur la fraternité et l'amitié sociale signée par le Pape François, le 3 octobre 2020, après avoir célébré la messe sur la tombe de Saint François d'Assise concerne la manière dont nous sommes appelés à nous occuper du monde comme le Christ s'est occupé du monde, en prêtant attention à la réalité plutôt que de l'éviter, et en priant pour la grâce de répondre comme Jésus le ferait. Le Pape évoque la Parabole du bon Samaritain, c'est une interpellation pour un retour aux sources. Un véritable plaidoyer dans un monde en proie à d'énormes défis: politique, économique, social, environnemental, cultuel. Voilà pourquoi le Pape a souhaité des catéchèses et des prédications qui parlent plus directement et plus clairement du sens social de l'existence, de la dimension fraternelle de la spiritualité, de notre conviction de la dignité inaliénable de chaque personne et de nos raisons d'aimer et d'accepter tous nos frères et sœurs. L'implication pastorale sera une réaffirmation avec force du principe traditionnel de l'enseignement social catholique: l'usage commun des biens créés, qui affirme que Dieu a donné la terre à l'ensemble du genre humain pour la subsistance de tous ses membres, sans exclure ni favoriser personne.

Couverture de l'encyclique

Le Professeur Marie Geneviève Maloumbi, maître de conférences CAMES de l'université Marien Ngouabi, en sa qualité de laïque engagée s'est exprimée en jetant un regard sur la fraternité et l'amitié sociale. Le contexte dans lequel nous vivons actuellement n'est pas aisé, c'est un monde tourmenté par tant de maux, de souffrance (pandémie à COVID-19, véritable tragédie mondiale), injustice sociale, tribalisme, racisme, abus de toutes sortes, violences contre les femmes, indifférence, isolement des personnes vulnérables et marginalisées, des exclus de la société. Dans nos familles, nos mouvements d'apostolat, cela implique de se surpasser, d'aller vers nos frères et sœurs en difficultés en grande souffrance, qui ont besoin d'aide et de solidarité fraternelle. Il existe dans nos églises en Afrique, des fraternités qui sont des mouvements de prières certes, mais qui développent des actions d'aide sociales importantes en intervenant activement en cas de maladies, décès ou autres événements des membres de la fraternité. C'est une culture qui doit commencer en familles par l'éducation de nos enfants à qui on doit apprendre dès le jeune âge à vivre en harmonie avec leur entourage, à leur inculquer des valeurs de paix, de respect de la différence, de la tolérance, bref à cultiver l'amour, leur faire comprendre que Dieu nous a tous créés avec le même amour, sans préférence aucune.
L'abbé Nazaire Mabandza, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, a souligné que les implications théologiques de *«Fratelli Tutti»* pour la culture et la théologie africaine s'imposent d'elles-mêmes. La révélation biblique nous enseigne que la fraternité n'est pas une donnée naturelle, mais se construit. Vivre en frères est possible, c'est un chemin exigeant, où nous devons dépasser notre propre violence. Même au sein des familles de sang, il s'agit de s'adopter, de se choisir, afin d'établir un lien d'amitié. La rencontre et l'adhésion des peuples au Christ et à son Evangile, à travers le christianisme conduisent à la renaissance culturelle et identitaire. Cette rencontre consiste non seulement à donner une place de choix au Christ dans les cultures, afin qu'il ne demeure pas un élément étranger, mais aussi à le laisser purifier, féconder et porter ces cultures à leur assomption. Ainsi, les valeurs traditionnelles africaines assumées par le Christ deviennent des valeurs chrétiennes. En terre africaine, avec la publication de *«Fratelli Tutti»*: l'Afrique fratricide post-colonial doit céder la place à l'Afrique fraternelle primordiale. Et, des forêts jusqu'à la savane, des savanes jusqu'à la mer, le djembe, le balafon ou tout simplement le tam-tam doit colporter la nouvelle de la fraternité et de l'amitié sociale, *«Fratelli Tutti».*
Le père Jacques Fédry, prêtre Jésuite a parlé des implications pour la vie spirituelle. L'encyclique du Pape s'apparente à l'histoire du bon Samaritain qui est un texte qui est toujours actuelle, avec les mêmes catégories d'acteurs: le blessé sur la route (tous les exclus de notre monde), les brigands (ceux qui profitent en dépouillant les autres), les voyageurs qui passent sans arrêter (les indifférences à la souffrance des autres), le Samaritain qui se fait le prochain de l'homme blessé. Le Pape nous invite à prendre position. Le modèle du bon Samaritain nous invite à raviver notre volonté de citoyens de nos pays respectifs et du monde entier. La parabole nous montre par quelles initiatives une communauté peut être reconstruite grâce à des hommes et des femmes qui s'approprient la fragilité des autres qui ne permettent pas qu'émerge une société d'exclusion, mais qui se font proches et relèvent, puis réhabilitent celui qui est à terre, pour que le bien soit commun. En tout cas, il invite les hommes et femmes de bonne volonté à méditer la prière de Saint François d'Assise qui est la source d'inspiration du Saint-Père qui lui a permis de rédiger cette encyclique.
En conclusion, l'abbé Brice Armand Ibombo, après la séance de questions-réponses a recommandé aux uns et aux autres de se l'approprier.

Pascal BIOZI KIMINOU

PAROISSE SAINT-AUGUSTIN DE LA TSIEMÉ

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a béni les travaux d'érection de la cloche

Comme annoncé précédemment lors de la messe de succession apostolique au siège pastoral de Saint-Augustin de la Tsiemé le dimanche 25 octobre dernier, en qualité d'administrateur paroissial, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou a finalement accueilli la cloche pesant 342 kg, une dotation des frères franciscains basés dans le diocèse de Rennes, en France. Ceci grâce aux bons offices et à l'implication personnelle de l'abbé Rhod Sakani Yiseno, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission pastorale dans ce diocèse. Les travaux d'érection de cette cloche ont démarré le vendredi 27 novembre dernier au cours desquels, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville les a bénis.

Mgr Bienvenu Manamika bénissant les travaux

C'était une immense joie pour quelques fidèles laïcs du Christ mobilisés pour la circonstance à cette modeste cérémonie, ainsi que les deux conseils pastoraux pour accueillir leur pasteur qui arrive pour la première fois dans leur paroisse plus que cinquantenaire. Pourquoi donc la bénédiction des travaux alors qu'habituellement, la dédicace se fait à la fin? L'abbé Mathias Cédric Louhouamou entend réaliser son plan d'action mis en place dès sa prise de fonction afin que les paroissiens mènent leurs activités dans des conditions idéales, ceci avec la bénédiction de l'éternel, maître des circonstances des temps et des lieux.

P. B. K.

NECROLOGIE

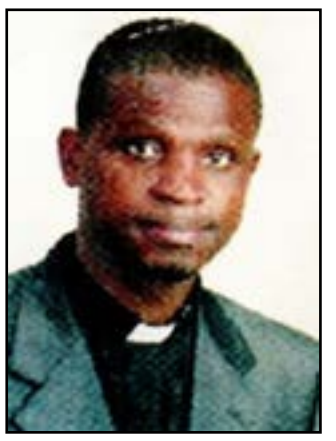

Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, a la profonde douleur d'annoncer à son clergé, aux religieux et religieuses, aux fidèles laïcs diocésains et extra-diocésains, aux parents, amis et connaissances du décès de l'abbé Alphonse Rufin Simplice MBANI, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Bambama, survenu le vendredi 11 décembre 2020, aux environs du village Loungou (district de Bambama), des suites d'un accident de travail.
En attendant le chronogramme détaillé des obsèques, l'évêque indique:

Vendredi 18 décembre 2020
10h: Levée de corps à la morgue municipale de Nkayi
12h: Départ du convoi funèbre pour Sibiti
15h: Arrivée de la dépouille à Sibiti, suivie de l'exposition dans l'église Notre-Dame de Lourdes de Sibiti

Le soir: Veillée de prière
Samedi 19 décembre 2020
10h: Messe des obsèques
13h: Ensevelissement au cimetière clérical de Sibiti
14h: Fin de la cérémonie

Requiescat in pace!
Prions pour la paix éternelle de son âme et pour sa famille biologique et religieuse!

DISPARITION

La chorale Echo du désert a rendu un dernier hommage à Ghislaine Empaka

Décédée le vendredi 20 novembre 2020 à Brazzaville, Ghislaine Empaka, à la voix Soprano, a été inhumée le vendredi 11 décembre au cimetière privé Jérusalem de Kintelé. C'était l'émotion et la consternation ce vendredi 11 décembre à la morgue de l'hôpital de référence de Talangaï. Les choristes, venus des paroisses du doyenné nord, notamment Saint-Augustin de la Tsiemé, Saint Joseph de Tout-pour le peuple, Sainte-Rita de Moukondo, Saint Louis Marie Grignon de Montfort, Sainte Madre Teresa de Calcutta, Sainte Marie de Ouenzé Mama Elombé, Sainte Bernadette de Casis ainsi que les membres des Elisas et du Renouveau charismatique, les larmes aux yeux, se sont joints à la chorale Echo du désert de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï pour rendre un dernier hommage à celle qui s'est endormie pour l'éternité à l'âge de 39 ans, puisque née le 4 juillet 1981 à Brazzaville.
Elle a reçu le premier sacrement de l'initiation chrétienne à Ewo, dans le diocèse d'Owando, aujourd'hui archidiocèse. Ghislaine Empaka méritait bien un hommage digne de ce nom à travers une messe des funérailles que sa chorale allait animer avec quelques-uns des chants qu'elle aimait mimer. Dommage COVID-19 en a décidé autrement.
Ghislaine, tu as chanté les louanges du Seigneur, va et repose en paix!

Pascal BIOZI KIMINOU

IN MEMORIAM

20 décembre 2015 - 20 décembre 2020!

Cela fait cinq ans que notre frère le juge Jean-Marie MABOUNDA-MANGANDZA a rejoint par son décès à Rabat, au Maroc, tous les membres de notre grande famille, *«qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi et qui dorment dans la paix du Christ, dans l'espérance de la Résurrection».* Nous gardons en mémoire et nous nous souvenons encore de tout ce qui était dit et fait lors de ses obsèques, le 30 décembre 2015 à Brazzaville.
Jean-Marie, notre frère, nous croyons que réellement tu intercèdes et pries pour nous, pour la paix qui règne dans toute notre famille; nous aussi, nous prions pour toi.

Matoondo ha yulu matoondo pour toute la grande famille!
Ton frère, Daniel MIZONZO

PREMIERES SOIREES DE FORMATION DES CHRETIENS CATHOLIQUES (DIOCESE DE OUESSO)

Une expérience enrichissante et encourageante pour grandir dans la foi

Organisée par la Commission diocésaine pour l'évangélisation et la formation, sous le haut patronage de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, il s'est tenu du 23 au 25 novembre 2020 dans la salle polyvalente de l'évêché, la première session de formation et partage des chrétiens catholiques de la zone urbaine de Ouesso réunissant trois paroisses à savoir: la paroisse cathédrale Saint Pierre-Claver, Jésus Ressuscité et Marie de la Visitation ainsi que les responsables des services ecclésiaux.

Photos des participants

Cette première soirée de formation a eu pour thème principal: *«Nous Sommes du Christ»*. Durant ces trois soirées de formation et partage, trois enseignements enrichissants ont été développés avec précision par les abbés: Ulrich Mikouoh Nzeuh, directeur diocésain de Radio Maria, Guy Herman Ekesseli, curé de la paroisse Saint Joseph de Mokeko et Lys Mokoko, responsable diocésain de la formation permanente. Par cette formation, le diocèse de Ouesso s'engage de manière concrète à donner et réveiller le goût de la formation aux fidèles chrétiens, car un chrétien bien formé est une joie pour Dieu, l'Eglise et l'humanité.
Dans son mot introductif ouvrant les travaux, Mgr Yves Marie Monot a révélé aux participants le sens et la valeur de cette formation pour les laïcs du diocèse de Ouesso. Pour le père-évêque: *«la formation sert à préparer le chrétien à bien assumer sa charge en mettant Jésus-Christ au centre de sa vie par la prière, l'étude des Saintes écritures, la pratique des sacrements et la formation à la doctrine Sociale de l'Eglise pour mieux servir Dieu, l'Eglise et notre société. Ainsi, pour être du Christ, nous devons tenir compte de tout ce que nous vivons dans notre vie, dans nos mouvements d'apostolat, nos services ecclésiaux et dans notre société à plusieurs visages»*.
Après le mot d'introduction de Mgr Yves Marie Monot, l'abbé Lys Mokoko, responsable diocésain de la formation permanente et modérateur de cette session, a présenté aux participants les trois sous-thèmes qui étaient au cœur de ces soirées de formation: *«Le chrétien catholique et vie de prière»*, présenté par l'abbé Ulrich Mikouoh Nzeuh; *«Chrétien catholique et engagement dans l'Eglise»* par l'abbé Guy Ekessely; *«Chrétien catholique et engagement dans la société»* par l'abbé Lys Mokoko. Ces trois soirées de formation ont permis aux fidèles de renforcer leurs capacités pastorales et spirituelles pour mieux être du Christ en s'engageant dignement dans l'Eglise et la société.

Ludovic MASSIEME
Secrétaire de la Commission Evangélisation et Formation

PAROISSE NDONA MARIE DE MFILOU

Les abbés Raymond Nzonzi et Rodrigue Allembé ont célébré leur messe d'au revoir

C'était en présence de nombreux fidèles chrétiens et au rythme du tam-tam de la Schola populaire paroissiale, exprimant la joie d'accueillir les abbés Raymond Nzonzi, curé sortant, actuel curé de la paroisse Saint Paul de Madibou, Rodrigue Allembé, premier vicaire sortant appelé à d'autres fonctions, pour une messe d'au revoir. C'était dimanche 15 novembre 2020, 33ème dimanche du temps ordinaire de l'année liturgie A.

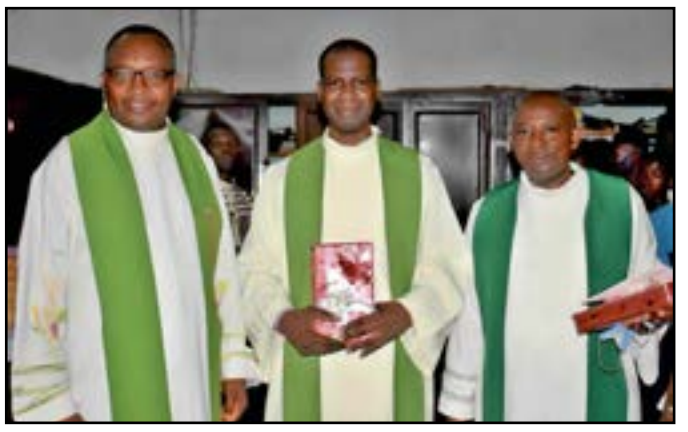

De g. à d.: les abbés Vincent de Paul Malonga, Rodrigue Allembé et Raymond Nzonzi

Au cours d'une célébration à l'honneur pour marquer les neuf ans passés avec l'abbé Raymond Nzonzi et une année avec l'abbé Rodrique Nzonzi et une année avec l'abbé Rodrique Allembé dans cette communauté d'accueil comme prêtre, serviteur du Seigneur. Cette célébration eucharistique a été présidée par l'abbé Raymond Nzonzi. Plusieurs prêtres étaient autour de lui, parmi lesquels les abbés Vincent de Paul Malonga, curé entrant à Ndona Marie, Jean Bernadin Ndoulou, vicaire paroissial entrant, Cladin Matongo, prêtre étudiant résident à Ndona Marie, le père Arnaud Nganga, vicaire de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari. Cette messe d'au revoir a été animée par la Schola populaire paroissiale à 6h 30 et de 10h 30 par la chorale Les Messagers du Seigneur, à la chapelle Saint Théophile de Ngamounkassa par la chorale Père Durand et la participation de plusieurs mouvements d'apostolat jeunes et adultes, les religieuses de la congrégation Sainte Marie Madeleine Postel les présidents des différents quartiers de Mfilou Ngamaba de la première circonscription électorale n°1, les amis et connaissances venus prier réaffirmer leur attachement spirituel à ces derniers.
Dans son homélie tirée des textes liturgiques du jour selon saint Matthieu 25, 14-30, l'abbé Rodrigue Allembé a exhorté le peuple de Dieu en s'inspirant de la première lecture et en se posant une question: la femme vaillante qui donc peut la trouver? Je déplore le comportement de la femme actuelle, le comportement a changé, une femme vertueuse, c'est une femme qui a du talent, la femme donne la joie dans le foyer. Sachons utiliser nos qualités que Dieu nous donne gratuitement. Dieu t'a donné les enfants, prends-soin d'eux. La deuxième lecture de saint Paul apôtre nous parle de la venue du Seigneur. Il n'est pas nécessaire qu'on vous parle des délais ou des dates. Vous saviez bien que le Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit. Les textes liturgiques de ce jour nous demande d'être vigilants. Il donna cinq talents, à l'un des deux à l'autre et un au troisième à chacun selon sa capacité. Celui qui n'en avait reçu qu'un alla faire un creux dans la terre et caché l'argent de son maître. Pour conclure, donner des fruits et en présenter au maître lorsqu'il viendra. Il nous faut combattre la paresse spirituelle.
Pendant l'action de grâces, une quête spéciale a été organisée pour la circonstance pour dire au revoir et témoigner la reconnaissance de la communauté paroissiale aux bien-aimés pasteurs.
Prenant la parole, Jean Claude Mifoundou, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a remercié les abbés Raymond Nzonzi pour les neuf ans passés, Rodrigue Allembé, pour l'année, sans oublier l'abbé Grâce Jasnel Manima, en mission pastorale d'études à Dakar (Sénégal) empêché. Pour terminer, nous conseil et les mouvements d'apostolat, nos chers abbés nous vous demandons pardon si nous vous avions offensés.
Les chrétiens de Ndona Marie souhaitent bon vent aux pasteurs sortants dans leurs ministères respectifs. Qu'ils aillent proclamer et prêcher la parole de Dieu en toute honnêteté. C'est là votre fonction et votre mission. S'exprimant à son tour, l'abbé Raymond Nzonzi, dit merci à l'équipe pastorale. Ce que je vous demande, c'est de prier sans cesse pour nous, prêtres. Je présente mes excuses aux personnes que j'ai offensées durant mes neuf ans à la paroisse Ndona Marie.
Une collation a été offerte après la messe de 10 h, sous une pluie battante.

Juvet Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona Marie de Mfilou

IN MEMORIAM

Mimiche, nous te pleurons!

Un 7 décembre 2019, tu as été arrachée à notre affection.
En un an, le vide ne s'est pas colmaté.
Koumou Fredvon Judlaine Mimiche, Maman te pleure.

Yvonne Dzimba

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Récollection de l'Avent

Conformément au programme d'activités, le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) invite tous les membres des Commissions épiscopales à prendre part à la Récollection de l'Avent qui aura lieu, mercredi 16 décembre 2020, à 15h 30, au CIO.
La présence de tous est vivement souhaitée.
Cordiales salutations dans le Christ.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

QUATRIÈME DIMANCHE DU TEMPS DE L'AVENT – ANNÉE-B-

Voici la servante du Seigneur

***Textes**: 2 S 7,1-5.8b-12.14a.16; Ps 88 (89), 2-3,4-5,27.29; Rm 16,25-27; Lc 1,26-38*

Ce dernier dimanche de l'Avent, nous nous préparons à la fête de Noël en adorant le Mystère du Très-Haut qui se fait chair dans le sein de la Vierge Marie.
C'est Saint Luc qui nous amène au seuil de ce Mystère. Nous entrons avec lui en silence dans la maison de Nazareth, et dans cet endroit si humble et caché, nous contemplons l'événement qui réalise l'attente séculaire des prophètes. L'achèvement de toutes les œuvres de Dieu manifestées dans l'histoire du salut, de toutes ses actions puissantes, de ses paroles efficaces, de ses promesses immuables, passe maintenant à travers cette scène que nous contemplons, et, par l'annonce de l'Ange, il est confié entièrement à la jeune fille vierge Marie. Dieu, le Très-Haut, le Tout-Puissant, soumet totalement l'œuvre de la Rédemption au consentement de cette humble créature, comblée de Grâce. Dieu et toutes ses créatures, le ciel et la terre, l'histoire et l'univers entier, tous retiennent leur souffle, dans la trépidation d'écouter la réponse de Marie. *«Marie dit alors: 'Voici la servante du Seigneur; que tout m'advienne selon ta parole'»*.
Ce *«oui»* renouvelle complètement l'histoire, le monde, l'éternité. Avant ce *«oui»*, siècles et siècles d'attente dans l'histoire du salut; après ce *«oui»*, le Royaume de Dieu qui vient demeurer parmi nous et qui s'achèvera dans son mystère pascal et dans son éternité de gloire. La Vierge Marie permet à son Seigneur l'accomplissement de son dessein éternel d'amour.
Et pourtant nous admirons la simplicité et l'humilité de la réponse de Marie. En recevant la révélation inouïe de Dieu, qui lui déclare l'unicité absolue de sa place dans l'histoire du salut, elle ne s'exalte pas. C'est le Seigneur qui exalte les humbles; eux, les humbles restent à leur place de servants. Par leur service, le Seigneur, Lui, fait de grandes choses et accomplit ses projets de salut. Marie est justement la Mère et le modèle sublime des humbles.
Pour coopérer à l'action de Dieu, il ne faut pas posséder de conditions préalables de puissance, de capacité, de moyens humains. Il faut juste donner soi-même. Et tous les humbles peuvent donner soi-même. Tous les humbles peuvent imiter quelque chose de l'amour et de la pureté de Marie.
La Vierge Marie ne demande pas à l'ange d'instruments proportionnés à la magnificence de la mission qui l'attend, ni de dons divins extraordinaires. Le grand Salomon, par exemple, avait demandé à Dieu la sagesse, pour pouvoir répondre à sa vocation de roi d'Israël; mais la sagesse ne l'avait pas immunisé du péché. La Vierge Marie, par contre, ne demande que de bien écouter la volonté de Dieu, elle veut être sûre de ne réaliser que le projet du Seigneur, et dans la modalité précise qu'il a établie. Il n'y a d'autre condition que cela: bien accueillir la volonté de Dieu et se consacrer à elle.
Est-ce qu'il y a un homme ou une femme sur la terre qui n'ait pas la possibilité de donner soi-même? On pourrait même tout perdre sur la terre, ne posséder rien, mais personne ne peut nous exproprier de nous-mêmes. Tout le monde a au moins la faculté de donner sa volonté, son amour, son intelligence, sa parole, ses mains, ses talents.
La Vierge Marie nous témoigne alors que nos petites capacités, les petits services que nous sommes capables d'offrir, les coopérations les plus humbles peuvent être les instruments que la Providence de Dieu saurait bien rendre efficaces. La mission de l'Eglise ne dépend pas de ses biens ou de ses moyens. Et nous tous pouvons y participer chaque jour. Il n'y a qu'une seule condition, à la portée de tout le monde: *«Voici le servant, voici la servante du Seigneur»*.

P. Francesco BRANCACCIO
Catanzaro, Italie

CLOCHES DE MARIAGE

Brice Anicet Malela et Eliane Renazé désormais unis pour toujours

Vingt deux ans après leur première rencontre, Brice Anicet Malela, ancien chargé des programmes de Caritas Congo, actuel président de l'Association des Ong affiliées à l'Eglise catholique et Eliane Renazé, son épouse, ont décidé de régulariser leur union matrimoniale devant l'officier d'Etat civil et devant Dieu, en Eglise.
Le mariage à l'Etat civil a eu lieu vendredi 27 novembre 2020, tandis que le mariage religieux a eu lieu samedi 28 novembre 2020, en l'église Saint-Esprit de Moungali.

Présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, la messe commémorative du mariage religieux a été concélébrée par les abbés Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Bertholin Bahoumina et Darles Hubelin Massamba Natet, curé et vicaire de la paroisse Saint-Esprit de Moungali.
Dans son homélie, Mgr Urbain Ngassongo, félicitant les heureux mariés et interpellant les non-mariés, a affirmé: *«On ne peut pas vivre de manière permanente le brouillon de la vie conjugale»*.
Après la messe, la cérémonie s'est poursuivie dans la cour du Centre interdiocésain des œuvres (CIO) où les parents, témoins et autres invités des heureux mariés leur ont témoigné sympathie, affection et réconfort.
La rédaction de La Semaine Africaine souhaite aux heureux mariés un joyeux mariage. Que la Grâce du Seigneur, la Communion du Saint Esprit, et l'Amour de Dieu le Père soient toujours avec eux, chaque jour de leur vie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CRISE À CONGO TELECOM

Les travailleurs dénoncent le bradage de leurs infrastructures, le ministre des Postes s'explique!

Sous la présidence de Crépin Itoua Olongo, l'intersyndicale des travailleurs de Congo Telecom s'est réunie en assemblée générale jeudi 10 décembre 2020 pour exprimer son refus catégorique aux manœuvres entreprises par le ministère des Postes, des télécommunications avec le soutien du ministère de l'Economie et du portefeuille public. Ils ont octroyé un contrat de concession à la société privée dénommée Yao Corp pour exploiter la fibre optique en lieu et place de Congo Telecom. Ils ont marqué leur indignation devant Ossebi Gouevou, secrétaire général de l'intersyndicale. A l'issue de cette assemblée générale, une déclaration a été rendue publique par Edgard Kanoha, délégué du personnel. En réponse, le ministre Léon Juste Ibombo a tenu un point de presse, lundi 14 décembre pour expliquer ce contrat de concession.

Crépin Itoua Olongo et Ossebi Gouevou

Les travailleurs de Congo Telecom ne se laisseront pas faire, disent-ils. Ils attirent l'attention des institutions de la République sur le fait que le contrat de concession octroyé à la société privée Yao Corp est un désastre pour l'opérateur historique et pour le pays. La fibre optique et bien d'autres équipements, ont-ils dit, génèrent à Congo Telecom plus de 80% de son chiffre d'affaires actuel. *«Cet acte irréfléchi et irresponsable posé par la tutelle n'est purement et simplement qu'une forfaiture qui prépare un mouroir aux travailleurs de Congo Telecom et constitue une atteinte à la fierté nationale»*, soutiennent-ils.

L'assemblée générale des travailleurs de Congo Telecom n'est qu'un plaidoyer vers le Chef de l'Etat et le premier ministre. Considérant la vision clairement exprimée par le Président de la République dans son programme politique *«La marche vers le développement»,* considérant les lourds investissements consentis par l'Etat pour doter le Congo d'un opérateur national fort et compétitif; considérant le plan stratégique savamment conçu par la nouvelle direction générale de Congo Telecom; considérant les signaux positifs perceptibles par les Congolais à Congo Telecom, les travailleurs exigent le retrait pur et simple de ce contrat de dupe signé avec la société Yao Corp en toute violation des lois et règlements de la République. Ils dénoncent fermement la politique de bradage de leurs infrastructures de télécommunications, instruments de souveraineté nationale. Ils appellent la tutelle à privilégier l'intérêt national dans un sursaut patriotique. Ils défendent avec la dernière énergie et par tous les moyens légaux l'intégrité de leur outil, gage de la satisfaction des intérêts physiques et moraux. Les travailleurs exigent que toutes les infrastructures de télécommunications financées ou cofinancées par l'Etat reviennent de droit à l'opérateur public.

Léon Juste Ibombo

Le collectif des travailleurs de Congo Telecom a d'abord rappelé que depuis la guerre du 5 juin, l'ONPT fleuron de l'industrie de télécommunications au Congo est entré dans une profonde hibernation, accentuée par une réforme hasardeuse qui a eu son épilogue avec le licenciement de plus de 1200 Congolais. Les conséquences de cette tragédie sont connues: plusieurs morts parmi le personnel licencié de l'ex ONPT de 2003 à 2006; une précarité très prononcée a gagné les foyers des ex-postiers; la désintégration de l'ensemble de l'entreprise: équipements obsolètes, effondrement total des parts du marché, dont une étude de l'union internationale des télécommunications, confirmée par l'autorité de régulation du Congo, relève que Congo Telecom ne détiendrait que 1% des parts du marché.

C'est alors que le président de la République va mettre sur pied le projet salvateur dénommé Projet de couverture nationale en télécommunications (PCN), dont l'objectif est de doter le Congo d'infrastructures à la pointe de la technologie. Ceci donnerait des marges de manœuvre à l'opérateur historique afin qu'il reprenne sa place dans le secteur dynamique et très concurrentiel des télécommunications.

Le ministre Léon Juste Ibombo, des Postes, des télécommunications devait s'entretenir lundi 14 décembre 2020 avec les travailleurs de Congo Telecom. Mais dans un élan de colère, ceux-ci ont empêché le ministre, le directeur général et les directeurs centraux de tenir leur réunion d'explication. Avec insistance, ils demandent au ministre d'arrêter de brader leur outil de travail. *«Si le ministre et notre administration veulent venir s'entretenir avec nous; nous voulons que ce fameux contrat de concession signé par le ministre Léon Juste Ibombo en complicité avec le ministre Gilbert Ondongo soit retiré. Si ce contrat n'est pas retiré, nous n'allons recevoir aucune administration»*, a soutenu Emmanuel Bauzhyn, assistant manager qualité de service (Qos) à la direction technique de Congo Telecom.

Les syndicalistes empêchant le directeur général d'accéder dans les locaux...

Dans cette confusion, le ministre Léon Juste Ibombo a tenu son point de presse pour apporter l'éclairage sur le contrat de concession. Dans le cadre de la construction du boulevard énergétique, une forte ambition du président de la République, a-t-il dit, il a été adossé sur le réseau E2C ex SNE un câble de garde en fibre optique de 24 bruns et les travaux de cette infrastructure ont pris fin en 2011 et depuis 2012, une seule partie de ce réseau est exploité pour de si lourds investissements consentis par l'Etat. Congo Telecom utilise 4 bruns de ce réseau sur 24. Suite à une étude en 2015 par l'ancienne direction de la société SNE, il a été conclu sa mise en exploitation par les opérateurs privés. Aussi plusieurs opérateurs privés avaient-ils manifesté leur désir de gérer cette infrastructure, d'où la démarche du Gouvernement à travers un partenariat public-privé de concéder ce réseau pour maximiser les investissements de l'Etat, mais aussi pour que cette infrastructure ne tombe pas dans une obsolescence et booster le secteur de l'économie numérique.

Edgard Kanoha lisant la déclaration

«Le Gouvernement, lors de nos différentes négociations, a pris le soin de dédier 8 bruns de ce réseau. Cette concession n'entrave nullement et en rien l'évolution de Congo Telecom. On a libéralisé le secteur des télécommunications dans notre pays. Il n'y a plus de monopole, l'ex ONPT n'existe plus. Si Congo Télécom se sent lésé, c'est à lui de saisir le régulateur. Ce n'est pas le Projet de couverture nationale en télécommunications (PCN) qui a été concédé à un opérateur privé. C'est un câble de garde qui est sur le réseau de très haute tension (THT) de E2C qui est sous-exploité et ne rapporte pas de l'argent dans les caisses de l'Etat», a-t-il indiqué.

Le ministre déplore l'agitation des travailleurs: une instrumentalisation, une intoxication et une désinformation, selon lui. *«Nous avons concédé à un jeune opérateur congolais qui assure la maintenance et l'exploitation de ce réseau qui est fonctionnel. C'est le ministre d'Etat qui nous a instruit de laisser ce jeune opérateur travailler»*, a-t-il indiqué.

Mais les arguments du ministre n'ont pas de prise sur les travailleurs déterminés à sauver leur outil de fierté nationale.

... et manifestant leur mécontentement

ECONOMIE

La stratégie de promotion des investissements pour le Congo a été validée

Le document stratégique de promotion des investissements a été validé, avec amendements le 7 décembre dernier à Brazzaville, par des experts, au cours d'un atelier qui a réuni les principaux acteurs du secteur privé, notamment les représentants des associations professionnelles, du port de Brazzaville, le Conseil congolais des chargeurs et les structures étatiques comme l'Agence pour la promotion des investissements (API). Il présente le potentiel du secteur agricole congolais, de la pêche, du tourisme, de la filière forestière, de l'économie de transit, tout comme les atouts institutionnels et humains.

A l'ouverture de l'atelier national de validation

Mettant en lumière, les efforts fournis par le Gouvernement pour améliorer le climat des affaires, le document stratégique de promotion des investissements en République du Congo s'inscrit dans le cadre de deux projets majeurs: le Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (PADEC) financé par la Banque mondiale, et le Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt/bois (PACIGOF), financé par la Banque africaine de développement (BAD).

Le Congo dispose de nombreux atouts de nature à lui permettre de faire face aux enjeux et défis de son développement économique. Mais, son économie reste faiblement diversifiée. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, elle a enregistré des taux de croissance relativement modérés. Entre 2008 et 2018, on a pu observer que la performance de l'économie était largement tributaire de la tenue des cours du baril de pétrole brut sur les marchés internationaux. Ainsi, après avoir enregistré une bonne performance dans le sillage de la flambée des cours du brut pendant la décennie 2010 jusqu'en 2014, le pays est entré en récession suite à l'effondrement du prix du baril de brut.

Entre 2016 et 2020, la moyenne annuelle du taux de croissance du Congo se situe à - 4,12%, selon les données du ministère de l'Économie. A la même période, l'investissement privé (entreprises et ménages) a chuté à - 4,36%, alors que la contribution du secteur privé formel à l'emploi est estimée à 30%.

Depuis 2018 à la faveur de la remontée des cours du brut, la croissance de l'Économie congolaise a repris une trajectoire positive, mais cet élan a été cassé par la crise sanitaire de la COVID-19. Frappée en plein, l'économie congolaise peine à se relever. Elle a besoin, pour renouer avec la croissance, d'investisseurs étrangers.

Face à la situation d'évidente dépendance au pétrole, le Gouvernement, depuis quelques années, travaille à la diversification de son économie, pour amortir les chocs pétroliers, fournir plus d'opportunités de travail aux populations, et atteindre ses objectifs de développement. C'est dans cette perspective qu'il a élaboré un Plan national de développement (PND) 2018-2022 avec l'ambition d'atteindre un taux de croissance de 4% à 5% environ à l'horizon 2022. Un des axes stratégiques de ce plan adopté en août 2018 est *«la diversification de l'économie basée sur les secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture au sens large (agriculture, élevage, pêche, pisciculture, agroforesterie), en vue de renforcer la sécurité alimentaire et l'inclusion des pauvres et des femmes, notamment en zone rurale, le tourisme et l'industrie.»*

Pour atteindre cet objectif, une des actions prioritaires retenues est l'*«augmentation du volume des investissements privés nationaux et étrangers.»* A cet effet, a été créée le 22 août 2012, l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) du Congo, devenue opérationnelle en 2014, avec pour objectif ultime de susciter l'intérêt d'investisseurs privés, nationaux et étrangers, pour la valorisation des nombreuses ressources du pays. Cela n'étant point tout, il a fallu adosser à l'API une stratégie de promotion des investissements pour le pays afin de transformer en réalisations concrètes les nombreux atouts dont il dispose, et partant réduire, si ce n'est mettre fin à la faiblesse du cadre congolais de promotion des investissements, l'insuffisante coordination des acteurs de promotion des investissements, les insuffisances des rapports avec les administrations compétentes impliquées dans la promotion des investissements et la fragilité du système judiciaire. Des faiblesses qui n'ont point contribué au développement des affaires dans le pays.

A l'ouverture de l'atelier national de validation, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, de l'industrie et du portefeuille public, Raymond Dirat, soulignant le poids du secteur privé dans la relance économique, a indiqué que le nouveau document stratégique de promotion des investissements permettra aux entrepreneurs locaux et étrangers de rassembler les ressources nécessaires à la production des biens et services, c'est-à-dire les moyens nécessaires à l'accroissement de la richesse nationale. *«Le Gouvernement de la République a fait aboutir ce projet d'élaboration de la stratégie de la promotion des investissements, avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale (…) Les chiffres de 2016-2020 confirment la faiblesse structurelle du secteur privé congolais. Dans ces conditions, le Congo se trouve dans l'obligation de stimuler l'investissement privé aux fins d'améliorer les conditions de vie de sa population»*, a-t-il soutenu.

Pour le coordonnateur des projets, PADEC et PACIGOF, Benoît Ngayou, le document adopté par les experts contribuera à réduire la dépendance de l'économie congolaise vis-à-vis du pétrole et à tracer des pistes de solutions durables de sortie de crise, en prônant comme modèle la diversification de l'économie. La raison? *«Le Congo connaît un affaiblissement des facteurs de production de son économie, entraînant ainsi des besoins importants en matière de relance économique et de promotion des investissements.»*

La nouvelle stratégie de promotion des investissements est une sorte de feuille de route pour la promotion des investissements à mobiliser. Reste à savoir si elle sera un véritable levier susceptible de repousser les limites de l'attractivité du Congo, en termes d'investissements directs étrangers (IDE) dues par différentes contraintes, se traduisant par un rang peu flatteur dans les classements Doing Business de la Banque mondiale, et l'indice de perception de la corruption de Transparency international dont le plus récent place le Congo-Brazzaville à la 46e place sur 54 pays d'Afrique et à la 171e place sur 186 États dans le monde.

Viclaire MALONGA

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La campagne d'attribution des bourses nationales 2019 a été lancée

La Direction générale des affaires sociales et des œuvres universitaires (DGASOU) du ministère de l'Enseignement supérieur a lancé mardi 1er décembre 2020, la campagne sur les différentes catégories de bourses nationales de 2019 et les conditions d'attribution, de renouvellement, de suspension, de suppression et de rétablissement. C'est Mme Régine Tchicaya Oboa, directrice générale des affaires sociales et des œuvres universitaires qui en a donné le top à la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville. Cette campagne va durer tout ce mois de décembre.

Le chargé de la communication du ministère de l'enseignement supérieur et Mme Régine Tchicaya Oboa

Les étudiants sont appelés à s'inscrire en déposant un dossier. Les agents de la DGASOU effectuent des descentes dans les différents établissements de l'université Marien Ngouabi et établissements d'enseignement supérieur privés agréés par l'Etat, a rassuré Mme Régine Tchicaya Oboa, en présence des responsables des établissements de l'Enseignement supérieur publics et privés agréés, de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo et des mouvements des syndicats des étudiants. La campagne a pour but de sensibiliser la communauté estudiantine concernée par les bourses, c'est-à-dire tous les étudiants inscrits dans des facultés, des écoles et instituts de l'université Marien Ngouabi et les étudiants fréquentant les établissements d'enseignement supérieur privés conventionnés et agréés par l'Etat, ainsi que ceux poursuivant leurs études à l'étranger.

Les dossiers seront traités manuellement et non de façon numérique à cause de quelques difficultés du système numérique encore peu développé au Congo. Cette expérience numérique interviendra bien plus tard, selon Mme Régine Tchicaya Oboa. Les bourses de coopération offertes par les pays amis ont été traités avec le numérique. Au regard du nombre insuffisant de cette catégorie pour satisfaire l'ensemble d'étudiants, l'Etat est obligé d'apporter sa contribution en accordant des bourses nationales pour former ses cadres. Assurance a été donnée aux étudiants se trouvant déjà à l'extérieur qui ont pu suivre une formation académique à l'Université Marien Ngouabi et qui sont concernés par la période d'attribution des bourses. Ils ont le droit de postuler à cette demande de l'Etat.

Exception est faite pour les étudiants ayant obtenu le baccalauréat très jeunes avec de bonnes mentions qui ont la bourse dès la première année académique et pour les enfants autochtones et handicapés. Les autres étudiants ne bénéficient de la bourse que l'année suivante, après des résultats concluants en première année académique. La directrice générale des affaires sociales et des œuvres universitaires a demandé aux étudiants de se rapprocher des équipes de la DGASOU qui les sensibilisent dans les établissements sur les documents constitutifs du dossier, que les étudiants n'hésitent et n'aient pas peur de postuler. Koncernant – Epara, président national du mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC) a apprécié cette campagne qui est un souhait de tous les étudiants. *«Nous avons déjà annoncé aux étudiants que les campagnes seront lancées. Cela va de notre droit parce que c'est un droit consacré par la loi scolaire de 1995. Ce sont des campagnes tardives, mais nous demandons à l'autorité de régulariser ces campagnes pour éviter des retards cumulatifs».*

Philippe BANZ

SANTE

Sensibiliser à la résistance aux antimicrobiens

La dernière semaine du mois de novembre, l'humanité célèbre la Semaine mondiale pour le bon usage des antimicrobiens. Au Congo, le ministère de l'Agriculture en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres parties prenantes ont organisé du 30 novembre au 4 décembre dernier, pour la 4e année, cette semaine.

Les participants posant à la fin du lancement du projet

Une série d'activités étaient au menu aussi bien à Brazzaville et à Pointe-Noire, avec un focus sur le lancement officiel du projet *«d'appui à la sensibilisation et à la gouvernance de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM)»* à la représentation de la FAO. Cette célébration a été patronnée par le conseiller à l'élevage du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, le Dr Léon Tati, en présence du chargé de bureau de cette agence onusienne, Théchel Ekoungoulou. Il faut rappeler que les antimicrobiens sont des armes essentielles pour lutter contre les maladies chez l'être humain, les animaux et les plantes. Cependant, leur utilisation abusive et parfois inappropriée durant des décennies, corrélée à d'autres facteurs, a conduit à l'apparition des microorganismes résistants. Ce phénomène dénommé RAM représente actuellement une menace mondiale majeure pour la santé, les moyens de subsistance et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Selon une récente étude de la Banque mondiale, la résistance aux antibiotiques et autres antimicrobiens pourrait entraîner plus de 10 millions de décès par an d'ici à 2050. Cette résistance pourrait conduire à une chute de plus de 5% du Produit intérieur brut (PIB) dans les pays à faible revenu et même précipiter dans la pauvreté jusqu'à 28 millions de personnes, dans ces pays.

Pour lutter contre ce phénomène, responsable des échecs thérapeutiques causant de nombreux décès dans le monde, l'OMS a adopté en 2015, a dit le Dr Léon Tati, un Plan d'action mondial contre la RAM. Et, la triade FAO, l'OMS et l'Organisation mondiale de la santé animale a élaboré un manuel pour aider les pays à concevoir leurs plans d'action nationaux. *«C'est pourquoi, en 2018, le Congo a élaboré, avec l'appui de l'OMS son Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, selon l'approche multisectorielle «une seule santé». Ce plan vise entre autres à améliorer les connaissances sur la RAM; réduire l'incidence des infections et optimiser l'usage des antimicrobiens en santé humaine et animale et dans l'agriculture»*, a-t-il expliqué.

Le projet précité a pour objectif principal de sensibiliser les décideurs, les prescripteurs et les communautés utilisatrices à l'importance de la bonne utilisation des antimicrobiens, afin d'éviter le développement des résistances induites, la pérennisation des endémies et de garantir la protection de la santé publique du fait de la préservation de l'efficacité des antimicrobiens. *«J'invite les pouvoirs publics à harmoniser et mettre à jour les règlements sur la délivrance et l'usage des antimicrobiens qui sont considérés comme un bien public universel… et dont l'usage doit être responsable et prudent»*, a dit le représentant du ministre de l'Agriculture.

A signaler que le thème de l'édition 2020 a été: *«Antimicrobiens: à utiliser avec prudence».*

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Etude de Maître GONOCK-MORVOZ
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
172, rue Pavie, Centre-ville
République du Congo
Téléphone: (242) 06.605.40.40/05.046.00.00
E-mail: etudegonock@gmail.com

ANNONCE LEGALE
SOTRACOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEEAU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 3, ALLEE DES MANGUIERS, VERS LE PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE, CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° CG-BZV-01-2020-B12-00233.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
TRANSFORMATION DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CONSTITUTION DU CAPITAL SOCIAL - DESIGNATION DU PREMIER GERANT

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à BRAZZAVILLE le 03 novembre 2020, dont un exemplaire original a été enregistré le 11 novembre 2020, à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de la Plaine à BRAZZAVILLE, sous 207/17, n° 3894, les membres du Groupement d'Intérêt Economique dénommé SOTRACOM, ont, sur proposition de l'Administrateur Général, décidé de:

- Transférer le siège social qui était préalablement fixé à l'immeuble Ebomapoko, vers le Mess des Sous-officiers, Centre-ville, à BRAZZAVILLE, au 3, Allée des Manguiers, vers le Port Autonome de BRAZZAVILLE, Centre-ville à BRAZZAVILLE;

- Transformer le Groupement d'Intérêt Economique dénommé SOTRACOM en Société A Responsabilité Limitée avec constitution d'un capital de 1 000 000 de Francs CFA divisé en 100 parts sociales de 10 000 F.CFA de valeur nominale chacune, sans donner lieu à dissolution ni à création d'une personne morale nouvelle, de manière que sa dénomination, son objet et son siège restent inchangés.

- Approuver les statuts de la société SOTRACOM sous sa nouvelle forme de Société A Responsabilité Limitée;

- Nommer, en qualité de premier Gérant de la société SOTRACOM, sous sa nouvelle forme, Monsieur KELHIFI Fethi, de nationalité Tunisienne, domicilié à BRAZZAVILLE, titulaire d'une Carte de résident délivrée le 04 septembre 2020 à BRAZZAVILLE sous le n° 002149203.

Aux termes d'une Déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître GONOCK-MORVOZ, le 03 novembre 2020 et enregistrée le 11 novembre 2020 à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de la Plaine à BRAZZAVILLE, sous F0207/19, N03896, il a été constaté que les 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, ont été entièrement souscrites en numéraire et libérées intégralement.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE par les soins du Notaire soussigné, le 11 décembre 2020 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de BRAZZAVILLE sous le n°CG-BZV-01-2020-B12-00233.

Pour insertion,

Maître GONOCK-MORVOZ

Maître Léole Marcelle KOMB0
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
GGV G 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO

Société par Actions Simplifiée
Capital social de F. CFA: 10.000.000.
Siège social:2e Zone portuaire, à côté du Derrick, B.P.: 54
Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM: CG/PNR/17 B 241

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Suivant acte déposé au rang des minutes de Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 28 Octobre 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Novembre 2020, sous le folio 216/7 N°777, l'assemblée générale de la société TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO a décidé ce qui suit:

Nomination du commissaire aux comptes: L'assemblée générale a nommé, pour une durée de six (06) exercices, Monsieur Roger MAYABEL, Expert-comptable agrée CEMAC, EC 393, en qualité de commissaire aux comptes, en remplacement de Monsieur Raymond Michel OGANGA LIMOUNA.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n°20 DB 352 du 11 Novembre 2020 et mention modificative a été portée au RCCM, le 16 Novembre 2020, sous le numéro M2/20-884.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville
B.P.: 13 865 Tél. 06.665.65.90- 05.558.52.96 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.corn, Brazzaville (République du Congo)

UNICOMPEX CONGO

Société à Responsabilité Limitée.

INSERTION LEGALE

Suivant Procès-verbal Général Extraordinaire en date du vingt-quatre novembre deux mil vingt, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de ta plaine, folio 221/20 numéro 4187, il a été procéder à la réduction du capital social, de la nomination du gérant et de la gérance du compte bancaire ouvert au nom de la société modifiant les statuts de la société comme suit .

Capital social: L'Assemblée Générale Extraordinaire en son ordre du jour décide de réduite le capital social à son article 9 des statuts initialement à trente millions de francs est réduit désormais de dix millions de francs.

Administration: La Société est gérée et administrée par Monsieur KABASENGUE TUKU-NGOY, demeurant à Brazzaville, 77 rue Niamba, Moungali.
Un compte bancaire ouvert au nom de la Société dans les livres d'ECOBANK, sera géré par le nouveau gérant nommé par les Associés de ladite Société.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 décembre 2020.

Immatriculation: La Société dénommée UNICOMPEX CONGO est modifié au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CGBZV-01-2020-M-02329 du 09 décembre deux mil vingt.

POUR AVIS

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville
B.P. : 13 865 Tél. 06.665.65.90- 05.558.52.96 04.450,47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo),

GLOBAL ENERGY & OIL SERVICES «GEOS CONGO»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-trois octobre, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 225/5, numéro 4247, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Conseils -Facilitation – Représentation- Sous Traitance-Prestations de services - Transport-Distribution et Commercialisation des Produits Pétroliers et Dérivés.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: GLOBAL ENERGY & OIL SERVICES S.A.R.L.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 144, Avenue des Trois francs, Arrondissement 2 Bacongo (Rép. du Congo).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur FYLLA SAINT-EUDES Fabrice Nestor Donald, demeurant à Brazzaville, au numéro 109 de la rue Congo, Poto-Poto.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 décembre deux mil vingt.

Immatriculation: La Société dénommée GLOBAL ENERGY & OIL SERVICES est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2020-B12-00231.

POUR AVIS

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

DISTINCTION

Antomella Kornégie Atipo récipiendaire du Prix de la meilleure thèse de doctorat sur l'Afrique 2020

La Revue des Études Africaines (ASR) dont Benjamin N. Lawrence est rédacteur en chef a publié, lundi 16 novembre dernier, les résultats du Prix de la meilleure thèse de doctorat sur l'Afrique, au titre de l'année 2020. Le Prix a été décerné à la Congolaise Antomella Kornégie Atipo pour sa thèse de doctorat d'histoire contemporaine intitulée: «Les relations politiques entre les deux Congo de 1960 à 2003, à travers La Semaine Africaine, Dipanda et Etumba».

Antomella Kornégie Atipo

Thèse rédigée à l'Université Marien Ngouabi sous la direction du Professeur Joachim Emmanuel Goma-Thethet et soutenue le 15 octobre 2019 à Brazzaville devant un jury constitué de Scholastique Dianzinga (Présidente, Professeure titulaire de l'Université Marien Ngouabi), Georges-Claude Tshund'Olela (Rapporteur externe, Professeur ordinaire de l'Université de Kinshasa), Dominique Oba (Rapporteur interne, Maître de Conférences de l'Université Marien Ngouabi), Gambeg Yvon Norbert (Examinateur, Professeur titulaire de l'Université Marien Ngouabi) et Joachim Emmanuel Goma-Thethet (directeur de la thèse, alors Maître de Conférences CAMES de l'Université Marien Ngouabi).

Le prix de l'ASR que reçoit Dr A. K. Atipo, récompense un doctorant (ou une doctorante) basé en Afrique qui a défendu avec succès sa thèse de doctorat sur tous les aspects des études africaines dans un établissement africain d'enseignement supérieur au cours de l'année civile précédente. La date limite de soumission des candidatures est fixée au 31 juillet de l'année en cours.

Le gagnant est invité à soumettre un article basé sur la thèse à l'ASR (sous réserve d'une révision accélérée par les pairs), et est honoré lors de la réunion annuelle de l'African Studies Association (ASA, Association des Études Africaines). Cette dernière est une association de chercheurs et de professionnels des États-Unis et du Canada créée en 1957. Elle s'intéresse au continent africain. Elle est la principale organisation d'études africaines en Amérique du Nord dont le siège est à Rutgers University, dans le New Jersey, aux États-Unis.

Le Comité qui s'est penché sur l'examen des dossiers relatifs à ce prix était présidé par Claudia Gstrow (Université de Johannesburg). Il comprenait: Akosua Darkwah (Université du Ghana), Bruce Hall (Université de Californie, Berkeley) et Kwasi Konadu (Université Colgate). Le comité a reçu 16 candidatures complètes en anglais, français et haousa. D'après la notification de Benjamin N. Lawrence, Rédacteur en chef de la Revue des études africaines, *«Le Comité a été très impressionné par la qualité de la recherche et de la rédaction»*.

Les informations relatives à la lauréate et à son travail, a ajouté le Rédacteur en chef, figureront dans le numéro de décembre 2020 de l'ASR.

Ce prix vient prouver que l'Université Marien Ngouabi recèle des enseignants et des étudiants de qualité, compétitifs au niveau international.

Constituée de 384 pages, la thèse d'Antomella Komégie Atipo a la particularité d'être la première étude d'histoire contemporaine qui analyse les relations politiques entre les deux Congo de 1960 à 2003, à travers trois journaux brazzavillois (La Semaine Africaine, Dipanda, et Etumba). L'étude ne fait pas le bilan de ces presque quarante ans de relations bilatérales, mais essaie d'apporter des réponses à ces questions pendantes qui les traversent : pourquoi sont-elles fluctuantes, faites de moments de parfaite entente mais aussi de périodes de mésentente allant jusqu'à des graves tensions diplomatiques ? Comment les deux voisins ont-ils surmonté par moments leurs divergences ? Quels mécanismes ont-ils utilisé pour assurer et garantir la paix, la sécurité et le développement à leurs peuples respectifs ? L'exploitation et le croisement des différentes informations collectées ont permis de répondre à ses questions. Comme résultat, cette thèse est non seulement une contribution à l'histoire des relations internationales de l'Afrique centrale, mais surtout un outil pour les hommes politiques, les diplomates, les chercheurs des deux pays et tous ceux qui veulent comprendre l'histoire politique africaine. A l'issue de la soutenance, la récipiendaire, avait obtenu la mention très honorable avec des félicitations du jury.

In fine, il faut rappeler que Dr Antomella Komégie Atipo, a aussi été lauréate de l'institut sur la Gouvernance 2019 du CODESRIA (Conseil africain pour le développement de la recherche dans les sciences sociales en Afrique) basé à Dakar.

Marcellin MOUZITA M., sur les notes du Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet

LIVRES

Ferréol Gassackys signe un roman et un recueil de poésie

La présentation et la dédicace de ces deux ouvrages a eu lieu vendredi 11 décembre dernier à la librairie Le Manguier des Dépêches de Brazzaville. Devant une kyrielle d'hommes de lettres et d'amoureux de la littérature. *«La foi de Ferréol»* est un recueil de poèmes de 66 pages paru aux éditions Renaissance africaine, en France, en 2020; et «Frikia, pèlerin des âges» est un roman de 140 pages publié aux éditions L'Harmattan Congo, en juin 2020.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

Les couvertures des deux livres

«La foi de Ferréol» exprime la parole du poète, semée comme des grains du futur. De l'avis d'un critique, il s'agit ici de l'expression la plus sincère d'amour et de l'espoir face aux incertitudes de l'existence. A travers cet imaginaire poétique, le romancier-poète Ferréol Constant Patrick Gassackys, dit Ferréol Gassackys, s'emploie à rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont pu imprimer leur marque dans l'histoire de l'humanité, à exhaler l'amour, pour s'affranchir de la haine qui habite le monde. *«Parole du soleil, la poésie de cet auteur est chant d'humanisme»*, a-t-il fait savoir.

«Frikia, pèlerin des âges», pour sa part, est un roman. Le principal personnage du livre, Frikia, né en Egypte antique, se découvre à trente ans, pourvu d'immortalité. D'où la question: qu'en faire? Convaincu que tout a une explication, il décide de poursuivre une quête de vérité à travers les âges, en allant à la rencontre des êtres et des civilisations afin de mieux comprendre sa nouvelle condition et s'y adapter. Mais que ne trouve-t-il pas sur cette voie de découvertes insolites où il contemple des édifices imposants et superbes et côtoie aussi bien, en tentant de créer une passerelle entre eux, Cléopâtre, La Kahena, Chaka Zulu, Isaac Newton que Louis IX, Mozart, Mandela, etc. pour se faire une idée personnelle et mieux appréhender l'histoire de l'humanité !

Une vue des participants

Mécène dans le domaine de la musique, député à l'Assemblée nationale, Ferréol Gassackys est diplômé d'études spécialisées en relations internationales.

Avant ses deux derniers ouvrages, l'écrivain a eu à son actif un roman: «Les hasards du destin».

Marcellin MOUZITA M.

THEATRE

Hommage à Jean Jules Koukou, quinze ans après sa mort

Comédien, metteur en scène, écrivain et directeur de la compagnie Saka-Saka théâtre, Xavier Mabika Dianga, coordonnateur de cette édition a rendu hommage à Jean Jules Koukou, le 6 décembre dernier au Centre culturel Yaro, dans la commune de Loandjili, à Pointe-Noire. Une journée marquée par des émérites artistes autour des témoignages.

Jean Jules Koukou

Des participants à la rencontre

Passionné de théâtre, Jean Jules Koukou intègre le ''théâtre des Tropiques'' d'Ambroise Tatsi Tatsou, émule de Sony Labou Tansi où l'immense talent de Jean Jules éclate dans l'interprétation de ''Grosso modo'' de Frédéric Pambou, préfinaliste au concours RFI/théâtre du monde, en 1994.

En effet, cette pièce lui offrira l'occasion de sa première tournée au festival CARE de Kinshasa.

5 décembre 2005-5 décembre 2020, cela fait donc quinze ans que l'immense Jean Jules Koukou a quitté le monde des vivants, à l'âge de 43 ans. Plusieurs scènes ont accueilli des représentations pour rendre gloire à sa mémoire: ''Le cid'' de Pierre Corneille, dans une version très personnelle et africaine qui est restée dans les mémoires.

Ont suivi, pêle-mêle «Les plaies de la honte», «La tour de suicide», «La hernie de monsieur le Président», «La terre est tombée par terre», «Les enfants de l'autre bout du monde», joué avec les enfants du Cercle culturel pour enfants de Mpaka. Ce spectacle sera reproduit à un festival au Japon et un autre à Cuba où, faute de subvention pour s'y rendre, il s'est limité à cela.

Jean Léopold Ngoulou, Yvon Lewalet Mandah, Pierre Claver Mabiala, Jean-Baptiste Tati Utaliane, Georges Nguila, Roger Téllo, Abdon Fortuné Koumba et Xavier Mabika Dianga ont témoigné de personnalité attachante et très professionnelle de Jean Jules Koukou, un homme exigeant et perfectionniste pour lui-même et pour les gens qui travaillaient avec lui.

Pour eux, il était généreux dans la vie de tous les jours, il était également dur et presque tyrannique quand dans son travail de metteur en scène.

Madocie Déogratias MONGO

FOOTBALL NATIONAL

Un espoir de reprise

Il est temps que les choses reprennent! Le président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), Jean-Guy Blaise Mayolas, a parlé de la reprise des compétitions locales interrompues depuis le mois de mars dernier pour raison de coronavirus.

Après plus de neuf mois d'arrêt, le championnat national de Ligue 1 pourrait être la première compétition à redémarrer. Le président Mayolas a même avancé la date de début janvier prochain. Une information qu'il a laissée filtrer à l'issue d'une réunion tenue, vendredi 11 décembre dernier, avec les délégués des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 au siège fédéral. Visiblement, il est rassuré par sa démarche auprès du Gouvernement, notamment la Primature, visant à obtenir l'autorisation nécessaire pour relancer la pratique du foot de compétition.

Jean-Guy Blaise Mayolas a annoncé aux délégués des clubs qu'un protocole sanitaire sera établi entre le ministère des Sports et le ministère de la Santé. Il indiquerait clairement les conditions sanitaires à respecter par les clubs : l'obligation de respecter les mesures barrières, de faire le test PCR une fois le mois, de prévoir des salles d'isolement de chaque équipe dans leur stade d'entrainement, de désinfecter les

Jean-Guy Blaise Mayolas lors de la réunion avec les délégués des clubs

lieux des entraînements et de mettre en place un comité d'éveil dans chaque club, afin de procéder à la sensibilisation des staffs et joueurs, du personnel d'accompagnement, au respect des règles d'hygiène ainsi qu'aux mesures barrières.

L'avenir appartient à la jeunesse

On a souvent fait le reproche à la FECOFOOT d'ignorer le football des jeunes. La saison à venir, elle prévoit d'octroyer une aide à chaque club de Ligue 1 estimée à 10 millions de francs CFA en deux tranches. Mais une aide subordonnée à la création d'une équipe des jeunes et la tenue des assemblées générales statutaires. C'est que la relance des petites catégories constituera le prochain cheval de bataille de la fédération, avec le lancement d'un véritable championnat des moins de 17 ans, dès la saison qui s'annonce. L'obstacle le plus gênant est la tentative malsaine de certains dirigeants de falsification de l'âge des joueurs. Ils font passer des grands pour des petits, dans le seul but de gagner des honneurs. « Le club qui falsifiera les âges, sera disqualifié », a annoncé le patron du football congolais.

En attendant, plusieurs clubs ont déjà repris le chemin des entraînements, avec quelques matches amicaux également disputés.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

LIGUE DES CHAMPIONS DE L'UEFA

Des huitièmes de finale qui promettent monts et merveilles sur le papier

Le tirage au sort des huitièmes de finale effectué lundi 14 décembre 2020 au siège de l'UEFA a accouché de futures joutes explosives. Parmi elles, Atletico-Chelsea, Lazio de Rome-Bayern de Munich et, cerise sur le gâteau, Barcelone-PSG!

Les retrouvailles entre Barcelone et PSG auront un goût de revanche pour les Parisiens. Il y a quatre ans, ils avaient sombré (6-1) au Camp Nou à la même étape de compétition, au match retour, malgré un large succès (4-0) à l'aller. Ce match sera aussi celui de retrouvailles espérées entre le Parisien Neymar, sorti blessé le week-end dernier lors de la rencontre face à Lyon, et son ancien complice Lionel Messi. Le Brésilien du PSG incarne la rivalité entre les deux clubs, qui s'est exacerbée en coulisses ces dernières années. Son transfert record dans la capitale française a créé du ressentiment en Catalogne, où les supporters n'ont pas digéré son départ. Mais depuis, les dirigeants catalans ont répété

Le PSG (France) défiera le FC Barcelone (Espagne)

leur désir de l'accueillir à nouveau. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de la capitale catalane où l'on a enregistré par contre les envies de départ de Lionel Messi. Le capitaine du Barça aborde les six derniers mois de son contrat.

Enfin, les deux protagonistes traversent une mauvaise passe. Le Barça, actuel huitième de la Liga (le championnat d'Espagne), connaît une reconstruction difficile, sur les ruines de la raclée historique reçue face au Bayern de Munich (8-2) en quarts de C1 en août dernier. Quant au PSG, il a aussi ses problèmes, mis en lumière par sa défaite à domicile dimanche dernier contre Lyon (1-0) en Ligue 1.

Les huitièmes de finale se dérouleront les 16-17 et 23-24 février pour les matches aller, et les 9-10 et 16-17 mars pour les matches retour.

Serge Désiré KOUBOLO KIANA

Les rencontres : Borussia M'Gladbach-Manchester City, Lazio Rome- FC Bayern Munich, Atletico Madrid-Chelsea FC, RB Leipzig-Liverpool FC, FC Porto-Juventus de Turin, FC Barcelone-PSG, Séville FC-Borussia Dortmund, Atalanta Bergame-Real Madrid

EVOCATION

Paolo Rossi: héros italien qu'on n'oubliera jamais!

Le footballeur italien Paolo Rossi est mort jeudi 10 décembre dernier à l'âge de 64 ans, d'une maladie incurable dont il souffrait. Il avait été le héros de la Coupe du monde 1982 en Espagne. Un Mondial qu'il n'aurait pas dû jouer. Il y avait inscrit 6 buts et permis le succès de la sélection de son pays.

En 1982, personne n'avait vu venir Paolo Rossi. Il n'était qu'un rappelé de dernière heure du sélectionneur national de la Squadra Azzurra (le nom de la sélection d'Italie), en l'occurrence Enzo Bearzot (le vieux comme nous aimions à l'appeler). Ce dernier l'avait convoqué contre toute logique, malgré le scepticisme de la presse et des ''Tifosi'' (supporters). Et pour cause, Rossi sortait à peine d'une longue, ennuyeuse et controversée suspension de trois ans, prononcée en mars 1980 dans le ''Totonero'', une affaire de scandale de matches de football truqués et de paris illégaux en Italie.

Paolo Rossi

Paolo avait saisi la perche qui lui était tendue, tout en clamant son innocence. Et il était rentré au sein de l'équipe nationale à l'orée de la Coupe du monde. A la fin, il fit pleurer de joie des millions d'Italiens, y compris les auteurs des sarcasmes et autres critiques désobligeantes à l'endroit de celui qui l'avait sélectionné et emmené en Espagne.

Paolo Rossi fut en effet irrésistible. Il explosa avec un triplé lors d'un mythique Italie-Brésil (3-2) qui élimina la ''Seleçao'' (pour bon nombre, fit perdre son intérêt au Mondial avec cette élimination!) et envoya les ''Azzurri'' en demi-finale. Face à la Pologne, il s'offrit un doublé et une place en finale. Lors de cet ultime match contre la RFA d'alors, il marqua le premier des trois buts italiens (3-1). Six buts en trois matches ! Extraordinaire !

L'Italie remporta sa troisième Coupe du monde, et Rossi, en ogre du football, rafla tout: Soulier d'or (Meilleur buteur) et meilleur joueur du tournoi. Et le Ballon d'Or de France Football en fin d'année vint couronner cette année exceptionnelle. Paolo Rossi aurait dû faire sienne l'historique phrase attribuée à Jules César, l'empereur romain: ''Veni, vidi, vici (Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu) !

On retient aussi de sa carrière, son redoutable trio avec Michel Platini (France) et Boniek (Pologne) sous les couleurs de la Juventus de Turin en la saison 1983-84. Une saison synonyme d'apogée pour Rossi : Série A, Coupe d'Italie, Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes et Supercoupe d'Europe. En 1985, la Juve remporte la Coupe d'Europe des clubs champions (l'ancêtre de l'actuelle Ligue des champions) lors de l'effroyable finale du Heysel avec ses 39 morts, qui sera le dernier match de Paolo Rossi avec le prestigieux club italien. En 1987, à 31 ans, Paolo Rossi décide de tourner la page, après près de 400 matches de championnat, 154 buts et 48 sélections (20 buts).

On le voit, Paolo Rossi était un ouragan. Aussi, comme Diego Maradona parti avant lui, n'oubliera-t-on jamais cet autre dieu des stades. Il sera immortalisé pour les générations futures.

Jean ZENGABIO

VIE DES CLUBS

Grosse récompense pour l'AS Vegas

La formation est un chapitre important de la courte histoire de l'AS Vegas, un jeune club de Talangaï, à Brazzaville. En effet, les dirigeants de cette équipe de Ligue 2 en ont fait le moteur de leur entreprise.

Et comme seul le travail paye, l'AS Vegas vient d'être récompensée avec la convocation en sélection nationale U20, de trois joueurs issus de son moule, dont deux, Dorcas Akanapio et Gossim Elenga, prêtés aux Diables-Noirs de Brazzaville. En effet, ces deux garçons, ainsi que Yacouba Mabiala font partie de la liste des 23 Diables-Rouges U20 qui se sont envolés dimanche dernier pour la Guinée-Equatoriale où ils participeront, à partir du 17 décembre, aux éliminatoires de la CAN de cette catégorie, zone Afrique centrale.

Le président-fondateur de l'AS Vegas, Doless Oviebo, qui n'a pas caché sa satisfaction, s'est dit tout naturellement honoré. *''Avec la convocation de trois joueurs formés dans notre club, c'est l'AS Vegas qui est honoré. Je dirais même que c'est une forme de reconnaissance du travail abattu. C'est le couronnement d'un processus qui porte aujourd'hui ses fruits''*, a-t-il souligné.

Gossim Elenga, Dorcas Akanapio et Yacouba Mabiala

G-S.M.

Lettre d'hommage à Dominique Ngoie-Ngalla, décédé le 18 octobre 2020 à l'hôpital de Melun

A mon arrivée à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville (Congo) en novembre 1977, juste après avoir soutenu en octobre ma Thèse de Troisième Cycle à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris, je trouvai un Département d'Histoire très fracturé et où les conflits étaient plutôt violents. Dominique NGOIE-NGALLA avait passé des mois très difficiles à la tête du Département perturbé par l'*«impérialisme intellectuel»* d'un Professeur Français dont l'action dans la recherche historique congolaise était adulée par les uns, honnie par les autres.

Au milieu de ces luttes interclaniques, Dominique avait beaucoup souffert psychologiquement autant qu'intellectuellement et j'en pris conscience rapidement lorsque, quelque temps après mes débuts à Brazzaville, il me fit remarquer, bon observateur, qu'il appréciait mon indépendance d'esprit et ma modestie. Dès lors nos relations devinrent très amicales. Je lui témoignais tout mon respect et mon entière confiance quelques mois plus tard lorsque, dans un contexte politique délicat, une réunion du Département d'histoire fut convoquée par le Doyen de la Faculté des Lettres en vue de l'élection d'un nouveau Chef de Département, le précédent ayant été écarté. Je me permis au cours de cette assemblée, où siégeaient plusieurs collègues occupant des postes politiques et administratifs très importants, de proclamer ma totale confiance en Dominique et d'exprimer l'idée qu'il était certainement, compte tenu de son envergure intellectuelle et culturelle, l'homme qui convenait le mieux à la direction de cette instance. De nombreux collègues et le Doyen luimême reprirent mon idée mais déclarèrent que le contexte exigeait une administration rigoureuse et une autorité sans faille du Département, et par conséquent, l'élection d'un homme ayant ces qualités-là. Malgré tout, mon intervention surprit et réconforta beaucoup Dominique qui m'en sut gré tout au long de mon séjour de douze année à Brazzaville, ainsi que le montrent les dédicaces qu'il rédigea à mon intention sur les nombreuses publications littéraires et historiques que j'ai gardées de lui et sur lesquelles je voudrais dire quelques mots. Je commencerai en mettant en exergue les aspects que j'ai toujours observés et préférés dans la personnalité de Dominique NGOIE-NGALLA, chaque fois qu'il s'exprimait, par écrit, mais aussi par oral, dans les cours, les conférences orales ou les débats auxquels il participait. J'en relève deux essentiels, la modestie d'abord, l'humour ensuite, deux qualités associées à une connaissance raffinée des sociétés et des civilisations de l'Afrique ancienne, mais aussi à l'immense culture de l'universitaire formé aux langues anciennes de la civilisation européenne, le grec et surtout le latin, qui n'avait aucun secret pour lui.

Dominique Ngoie-Ngalla

Ainsi, dans son ouvrage *«Les Kongos de la vallée du Niari»* publié par les Presses universitaires de Brazzaville en 1981 (avant-propos, p. VI),il écrit: *«Tentant en si peu de pages une 2 présentation qui embrasse tant de groupes et de terroirs…, même avec le concours des diverses formes de la recherche historique, je m'oblige à consentir à d'énormes sacrifices… Ce n'est qu'un schéma, et comme le projet, tout simplement, d'une grande construction»*. Une telle modestie est suffisamment rare pour être soulignée. Elle n'empêche nullement la défense des idées et l'affirmation de la vérité, mais alors l'humour y est associé. Ainsi à propos de l'opposition souvent développée entre l'écriture et l'oralité et donc entre deux types de cultures et d'activités intellectuelles, Dominique écrit dans un article intitulé *«Les Kongos du Niari aux Temps Précoloniaux. Aspects de l'activité intellectuelle: Arts et Lettres»* (Cahiers Congolais d'anthropologie et d'histoire, Tome 4, Brazzaville, 1979, pp. 40-41): *«Les mécanismes du monde moderne nous ont habitués à entendre par là (l'activité intellectuelle) et, d'emblée, l'univers de l'écriture et du livre. Dans ce cas, parler d'activité intellectuelle chez les peuples sans écriture a tout l'air d'une boutade ou d'une mauvaise plaisanterie. Il n'en est rien. Simple question de terminologie… Les différentes écritures trouvées au Royaume de Kongo, au Cameroun, au Libéria, pourraient bien confirmer nos affirmations: absence d'écriture non par incapacité d'en inventer, mais par refus délibéré et sage d'en vulgariser la connaissance dangereuse. Ces Noirs auraient-ils donc lu le conseil de ce cynique du IIIè siècle avant J.C., qui recommandait de ne pas apprendre à lire de peur d'apprendre la sottise d'autrui? L'élaboration intellectuelle est ici polymorphe et son expression prend des directions variées: religieux, «littéraire», artistique, philosophique, scientifique, pratiquant les uns sur les autres l'ouverture la plus grande»*. Cet extrait conduit celui qui doutait à considérer les civilisations *«à tradition orale»* sur un pied d'égalité avec les civilisations de l'écriture qui, du reste, ont attendu des siècles avant d'enseigner celle-ci à la plus grande majorité des hommes. Mon intérêt personnel pour l'histoire orale m'a amené à rédiger plusieurs articles sur le sujet et notamment sur les mythes monzombo relatifs au Pygmée, le *«héros civilisateur»*. Dominique écrivit en 1988 à ce sujet, une *«Lettre d'un Pygmée à un Bantou»*, texte signé par *«AKA de PYGMIDIE»* (AKA est le nom des Pygmées). Il dénonçait dans ce texte de nombreux préjugés relatifs à ces êtres humains et considère qu'ils sont tout simplement des hommes comme les autres. Cependant, dans cette *«Lettre d'un Pygmée à un Bantou»*, Dominique va au-delà de la critique des idées reçues à propos des Pygmées. Il se glisse dans l'esprit du pygmée auteur de la lettre pour exprimer à tous les africains ce qu'il pense de leur histoire récente et de leurs propres relations avec les anciens colonisateurs: *«Les malheurs de nos sociétés, écrit-il (p. 26), n'ont pas leur origine dans la métaphysique; il est possible de trouver des solutions. A une condition: accepter de vous assurer comme histoire et culture, devenir responsable…»*? C'était en 1988 quelques mois avant le début du bouleversement géophysique et politique du monde issu de la deuxième guerre mondiale que suivit l'éclatement de l'URSS et toucha tous les continents. D'autres thèmes de réflexion que nous avons partagés nous ont souvent réunis. Je citerai notamment celui de l'*«Imaginaire au Congo»*, dans le cadre d'un groupe de recherches créé en 1983 par Arlette et Roger CHEMAIN que nous avons continué d'animer avec Abel KOUVOUAMA sous l'appellation *«Groupe de Recherches sur l'Imaginaire du 3 Laboratoire d'Anthropologie»* (GRILAN), après leur rentrée en France en 1985. En particulier fut menée à bien une vaste enquête sur *«la peinture publicitaire»* dans les différents quartiers de Brazzaville qui se concrétisa, outre dans les exposés et articles, par une Exposition-Photos1 à la Faculté des Lettres et un colloque du groupe de recherches auquel participa volontiers Dominique. Dans une autre œuvre remarquée de Dominique NGOIE-NGALLA, *«La Geste de N'GOM-MBIMA»*, nous pénétrons dans le domaine auquel Dominique était particulièrement attaché, celui de la littérature proprement dite. Théophile OBENGA l'affirme d'emblée dans sa Préface: *«D. NGOIE-NGALLA crée un espace littéraire original en contre-héros, en historien épique et en poète de l'histoire, d'un même mouvement jailli des profondeurs de la vie»* (Juillet 1981). Mais en littérature, NGOIE-NGALLA fut surtout un poète. *«Un poète jeune, une poésie majeure»* écrit François LUMWAMU en préface du recueil de poèmes *«Nocturnes»* (années 1980, mais non daté précisément). Il poursuit *«Voici les Nocturnes, méditation de l'auteur qui creuse dans la nuit du temps, et dans la nuit de l'être»*. Je citerai personnellement *«A l'Amie inventée»* (p.7): *«Vents, vous me ramènerez par le retour de l'automne m'amie Par les sentes de fougère, par les sentes de bruyère. Celle dont la voilure chanta si clair Au verso de mon songe Dans la lumière virginale du ressac de la nuit. Et m'amie, gouverneur du rêve La nature levée en sa robe brodée N'aura d'yeux que pour le flot de la tienne Offerte à la clarté grande du jour de midi»* Je terminerai cet hommage par une référence au Professeur NGOIE-NGALLA, à l'enseignant d'Histoire, mais aussi de Latin, une langue que l'on qualifie d'ancienne mais que lui maîtrisait parfaitement, à celui d'entre nous qui, à Bayardelle comme on appelait la Faculté des Lettres dans les années 80 du 20è siècle, était sans doute le plus apprécié, le plus populaire et le plus respecté de tous les enseignants en fonction à l'époque. Voici donc un extrait de la *«Lettre à un Etudiant Africain»* qu'il publia en 1981 et dans laquelle il imaginait répondre à la lettre d'un Etudiant qui était aussi, écrivait-il, un ami auquel il ne voulait en aucun cas apparaître comme un *«directeur d'âme»*, mais simplement comme un ami. *«L'étudiant, bien malgré lui peut-être, est un homme mis à part, un futur conducteur d'hommes, peut-être, vers les sommets, un homme de bien en formation, toujours»*. Pour lui, l'étudiant est un intellectuel et je cite, *«Ce qui caractérise l'intellectuel c'est sa volonté permanente, la capacité de se remettre en cause et non la sûreté niaise… de tenir le bout et.. d'avoir raison»*. (Lettre à un Etudiant Africain, suivi de La Sonate des derniers Veilleurs, 1 Les photographies furent prises par le photographe Florent MASSOUMA dont le studio était situé au quartier du *«Plateaux des Quinze ans»* de l'Arrondissement 2 Moungali. 4 Editions MBONDA, 1981). En quelque sorte, c'était là son auto-portrait et ce texte pourrait à mon avis servir de leçon aujourd'hui encore pour beaucoup de ceux que les médias présentent comme des intellectuels. AU REVOIR, Dominique, tu nous as beaucoup appris, beaucoup donné. Ton esprit demeurera au-dessus de nous, à jamais. Hommage et Amitié Pau, ce 23 Novembre 2020 (Celui qui fut ton collègue de 1977 à 1989)

Jean-Michel DELOBEAU

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P.: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 03 avril 2006 a été constituée la société dénommée PROSPERITY SERVICES-SARL-U, aux caractéristiques:

-**Dénomination:** PROSPERITY SERVICES-SARL-U;

- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- **Capital social:** l.000.000 F. CFA;

- **Siège social:** A Pointe-Noire, Immeuble CNSS, appartement 314, 8ème étage;

- **Objet social:** Prestation de services off/on shore; location du personnel; intérim; Commerce;

- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le n° 1231, Folio 062/10, en date du 05 avril 2006;

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/12 B 62 en date du 09 mars 2016.

Modifications intervenues:

Suite à une résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître MASSELOT, Notaire, en date du 06 janvier 2016, enregistré sous le n° 2438, folio 056/26 du 25 mars 2016, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social, maintenir le gérant et de modifier les statuts.

- **Objet social:** Prestation de services off/on shore; location du personnel; intérim; commerce; transport.
Suite à une résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître MASSELOT, Notaire, en date du 08 décembre 2020, enregistré sous le n° 7571, folio 23511 du 10 décembre 2020, l'associée unique a décidé de maintenir le gérant, transférer le siège social et de modifier les statuts ultérieurement.

- **Siège social:** A Pointe-Noire, quartier Ngoyo, vers la station PUMA;

- **Gérance:** Monsieur ITOUA Georges Olivier est maintenu aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE.

SCORE CONGO
Société ANONYME
Capital: 3.000.000.000 Francs CFA
Siège social: Avenue Amilcar CABRAL
RCCM BRAZZAVILLE CG/BZV/ 14 B 4820 (Ancien RC BZV 03 B 1636)
B.P: 2495; Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'ANNONCE LEGALE

Par décision en date du cinq avril deux mil dix et sept, enregistrée et timbrées, le Conseil d'Administration de la Société SCORE CONGO, sur convocation de son président, a autorisé la Direction Générale à procéder à l'ouverture d'un Etablissement secondaire au Centre Commercial Grand Fleuve, sis à Brazzaville sur l'Avenue Amilcar CABRAL, sous l'Enseigne «FNAC».

Pour avis

J2S CABINET CONSEIL
Jeannine SAGHI SANA TOMA
CONSEIL FISCAL AGREE CEMAC
CF N° 054

UNICONGO | Union patronale et Interprofessionnelle du Congo

LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS,

CONTINUONS À MAINTENIR
LES GESTES BARRIÈRES
AFIN DE RÉDUIRE SA PROPAGATION
ET PASSER DE BONNES FÊTES!